LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Edmonton, le vendredi 17 mars 1989
Vol. 23 n° 11 - 24 pages 50 ¢

• *Colloque national*

Colloque à Edmonton sur l'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord Canadiens

(à lire en page 3)

• *Du sang nouveau*

Camil Simard à la présidence de l'ACFA régionale de Calgary

(à lire en page 6)

SOMMAIRE

• *Le temps presse*

Retraités, avez-vous fait votre demande pour recevoir le supplément de revenu garanti

EDMONTON - Plus de 16,245 pensionnés d'Edmonton recevront une allocation de retraite réduite le mois prochain.

Tilly Chudyk, Chef intérimaire du Programme de la sécurité de la vieillesse, un des programmes de la sécurité du revenu de Santé et Bien-être social Canada, a déclaré le 6 mars, qu'environ 76 pour cent des pensionnés de la région d'Edmonton qui reçoivent le supplément de revenu garanti de l'allocation au conjoint n'ont pas encore fait de demande de renouvellement, pour continuer à revevoir ces prestations, ils doivent présenter les formulaires nécessaires avant le 31 mars.

Le supplément de revenu garanti (SRG) est une allocation versée aux pensionnés qui ont un revenu minimum ou qui n'ont pas d'autres revenus que leurs prestations de sécurité de vieillesse (SV). L'allocation au conjoint est payée en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse aux conjoints des retraités et aux veufs et veuves qui ont entre 60 et 65 ans et qui répondent aux exigences concernant la résidence et le revenu.

Étant donné que le montant des prestations accordées en vertu de ces deux programmes dépend du revenu brut du (de la) bénéficiaire au cours de l'année précédente, les pensionnés admissibles doivent présenter une nouvelle demande chaque année.

Ceux dont le revenu a diminué en 1988 recevront cette année des prestations mensuelles plus élevées, alors que le pensionnés dont le revenu a augmenté l'an dernier recevront moins en 1989.

Mme Chudyka fait savoir que des trousses d'information, avec formulaires de demande, ont été envoyées à toutes le personnes admissibles au début de l'année et que si les demandes de renouvellement ne sont pas reçues d'ici le 31 mars, le montant de cette prestation sera soustrait du chèque que les pensionnés recevront au mois d'avril.

Les demandes reçues après la date d'échéance seront traitées et les ajustements nécessaires seront faits au mois de mai. Mme Chudyk a cependant ajouté que le Ministère préférerait éviter toute réduction du montant du chèque d'avril qui pourrait affecter les personnes à revenu modique. En plus des programmes de SRG et d'allocation au conjoint, la division des programmes de la sécurité du revenu est responsable de l'administration du Régime de pensions du Canada, de la sécurité de la vieillesse et des allocations familiales.

En Alberta, il y a quatre bureaux permanents où le personnel peut répondre aux demandes concernant les programmes. En outre, des services à temps partiel sont offerts dans deux collectivités. Pour savoir quel est le bureau le plus près de chez vous, consultez les pages bleues de votre annuaire de téléphone, sous la rubrique «Programmes de la sécurité du revenu».

• *Nouvel ambassadeur français à Ottawa*

La France a maintenant un nouvel ambassadeur au Canada

OTTAWA (APF) - M. François Bujon de l'Estang a présenté le jeudi 2 mars dernier ses lettres de créance au Gouverneur général Jeanne Sauvé, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France.

Né en 1940 à Neuilly sur Seine, M. de l'Estang est diplômé de l'Institut politique de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration.

Le nouvel ambassadeur a occupé plusieurs fonctions depuis plus de vingt ans, tant au sein de l'administration publique, qu'au sein de l'appareil politique français. Il fut récemment conseiller du premier ministre Jacques Chirac pour les Affaires diplomatiques, la Défense et la Coopération entre mars 1986 et mai 1988.

Au national...

• *Une étude du CLO confirme*

Un francophone hors Québec sur deux n'a pas accès à l'école française

OTTAWA (APF) - Un jeune francophone hors Québec sur deux n'obtient pas un enseignement en français tel que le reconnait la Charte canadienne des droits et libertés, indique une étude commandée par le Commissariat aux langues officielles, dont les résultats préliminaires ont été dévoilés à Montréal lors du congrès annuel de la Commission nationale des parents francophones.

Selon cette étude qui s'inspire des données de Statistique Canada pour l'année 1986, il y a dans tout le Canada anglais une clientèle potentielle de 271,914 élèves âgés de 6 à 17 ans dont un des parents est de langue maternelle française, et qui ont droit à une instruction en français en vertu de l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Tous ces enfants ne parlent cependant pas nécessairement le français à la maison.

De ce nombre, 138,058 élèves de 6 à 17 ans sont des écoles homogènes françaises soit la moitié seulement de toute la clientèle potentielle qui se chiffre à 271,914. Si on compte les élèves de toutes les écoles dispensant l'instruction à la minorité, le nombre d'élèves monte à 151,996.

Le pourcentage des effectifs dans les écoles homogènes françaises varie d'une province à l'autre. Il n'y a pas une seule province où les francophones hors Québec ont réussi à récupérer 100% de leur clientèle, pas même au Nouveau-Brunswick où les Acadiens contrôlent pourtant leur système d'éducation du primaire à l'université.

La Commission nationale des parents francophones, qui est le porte-parole des parents francophones qui revendiquent des écoles homogènes françaises, s'est fixée comme objectif de récupérer 90% des effectifs scolaires d'ici l'an 2000. Les récentes statistiques laissent à penser qu'il s'agit d'une tâche surhumaine, voire irréaliste.

En Colombie-Britannique, seulement 2.9% de la clientèle potentielle fréquente des écoles homogènes. Si on ajoute toutes les écoles qui dispensent l'instruction à la minorité, le pourcentage ne s'élève qu'à 12.2% de la clientèle potentielle. Seulement 18% de la clientèle potentielle de jeunes de 6 à 17 ans est considérée comme étant de langue maternelle française.

En Alberta, 2.4% de la clientèle potentielle fréquente des écoles homogènes. Le chiffre passe à 7.3% si on ajoute les élèves de toutes les autres écoles qui dispensent l'instruction à la minorité. Le quart de la clientèle potentielle de 6 à 17 ans est de langue maternelle française.

Ce n'est guère mieux en Saskatchewan où seulement 3% de la clientèle potentielle fréquente des écoles homogènes françaises, et 10.3% l'ensemble des écoles qui offrent une instruction dans la langue de la minorité. Seulement 16% de la clientèle potentielle de 6 à 17 ans est de langue maternelle française.

Dans l'Ouest, il n'y a finalement qu'au Manitoba où la situation est relativement encourageante. En effet, 19% de la clientèle potentielle fréquente des écoles homogènes. Ce chiffre passe à 30% si on ajoute toutes les écoles qui dispensent l'instruction à la minorité. Un peu plus du tiers, 38% de la clientèle potentielle, est de langue maternelle française.

En Ontario, 64.4% de la clientèle potentielle est dans des écoles homogènes. Ce chiffre monte à 68.4% si on ajoute les élèves de toutes les écoles qui dispensent l'instruction à la minorité. Un peu plus de la moitié de la clientèle potentielle, 52%, est de langue maternelle française

Au Nouveau-Brunswick, seule province officielle bilingue au pays, 76.3% de la clientèle potentielle est dans des écoles homogènes (78% pour l'ensemble des écoles qui dispensent l'instruction en français). C'est dans cette province qu'on enregistre le plus bas taux d'assimilation chez les jeunes. En effet, 81% de la clientèle potentielle chez les jeunes de 6 à 17 ans est de langue maternelle française.

En Nouvelle-Écosse, 17% de la clientèle potentielle est dans des écoles homogènes. Ce chiffre double à 36.5% en incluant les élèves de toutes les écoles (mixtes, immersion, classes dans des écoles anglaises). Plus du tiers de la clientèle potentielle, soit 36%, est formée de jeunes de langue maternelle française.

À l'Île-du-Prince-Edouard, 21.8% de la clientèle potentielle va dans les écoles homogènes françaises. La population de jeunes de 6 à 17 ans de langue maternelle française représente 31% de la clientèle potentielle totale.

À Terre-Neuve, 4.7% de la clientèle potentielle se retrouve dans les écoles homogènes. Ce pourcentage passe à 6.6% lorsqu'on ajoute les élèves qui fréquentent les autres types d'écoles qui dispensent l'instruction à la minorité. Près du quart, 24%, de la clientèle potentielle est de langue maternelle française.

Enfin dans les Territoires et au Yukon, il n'y a aucune école homogène. À peine 5.3% de la clientèle potentielle va dans les autres types d'écoles qui dispensent l'instruction à la minorité. Pourtant, 25% de la clientèle potentielle de 6 à 17 ans est de langue maternelle française.

La situation est radicalement différente chez les Anglo-Québécois. En effet, 81.6% de la clientèle potentielle fréquente des écoles homogènes anglaises. Selon l'étude, tous les anglophones québécois, 100% de la clientèle potentielle, vont dans des écoles qui dispensent l'instruction à la minorité.

Dans quelques mois, le Commissariat aux lanques officielles rendra public d'autres statistiques, cette fois pour l'année 1989. Cette étude, la première du genre, a été commandée par le Commissariat pour faire le point sur la situation scolaire et la mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, portant sur les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

• *Bénévolat*

Hommage à Mme Marie-Claire McNeill d'Edmonton, une bénévole à la Cabane à sucre



EDMONTON - Chaque année, à l'occasion de la Cabane à sucre, l'ACFA régionale d'Edmonton souligne le travail des personnes bénévoles. Cette année, le 4 mars dernier, lors du souper du 40e anniversaire de la Cabane à sucre, on a remis la ceinture fléchée à une bénévole, Madame Marie-Claire McNeill.

Cette remise a été effectuée par le couple bénévole de l'an dernier, M. et Mme Léo Charest. la remise de la ceinture fléchée est un symbole de reconnaissance envers ceux et celles qui se sont dévoués et se dévouent encore pour faire de cet événement annuel dans la francophonie à Edmonton, un franc succès.

M. Léo Charest remet ici la ceinture fléchée à Mme McNeill (au centre) en compagnie de son épouse.
Photo ACFA régionale d'Edmonton)

• *Statistique Canada*

Enquête spéciale sur l'analphabétisme pour connaître le pourcentage réel

OTTAWA (APF) - Statistique Canada entreprendra cet automne une enquête spéciale sur l'analphabétisme au pays.

Commandée par le Secrétarial d'État, cette enquête devrait permettre d'établir une fois pour toutes le pourcentage réel des analphabètes au pays. Les premiers résultats seront dévoilés en juin 1990, au beau milieu de l'Année internationale de l'alphabétisation.

On ne lésinera pas sur l'échantillonnage. Un total de 16 000 Canadiens, hommes et femmes, francophones et anglophones, seront invités à remplir un questionnaire et à compléter des épreuves pratiques qui détermineront les niveaux d'analphabétisme. L'enquête, nous dit-on, devrait permettre de faire les distinctions entre l'analphabétisme chez les francophones hors Québec et les francophones Québécois, de mêne qu'entre les hommes et les femmes.

Selon Cécile Dumas de Statistique Canada, l'enquête devrait donner des résultats plus précis que l'enquête Creative Research-Southam News de 1987, qui a révélé à la grande surprise de tout le monde, qu'il y avait 4.5 millions de Canadiens analphabètes chez les francophones (29 pour cent) que chez les anglophones (23 pour cent), et plus chez les hommes (27 pour cent) que chez les femmes (22 pour cent).

Mais il faut prendre les statistiques «avec un grain de sel» lorsqu'il est question d'analphabétisme, nous dit Mme Dumas, même de celles de Statistique Canada!

Au cours d'une conférence sur l'analphabétisation et les femmes au Canada organisée par le Réseau national d'action éducation femmes, Mme Dumas a mis en doute les méthodes et le résultat de l'enquête de Southam News qui a fait tant de bruit au pays. Elle a critiqué la longueur du questionnaire, la composition du jury «élitiste» (tous de écrivains et des journalistes et un seul alphabétiseur), le fait que le questionnaire n'était pas toujours dans la langue du répondant, et s'est interrogée sur les intentions réelles de Southam News qui, comme on le sait, contrôle des centaines de journaux au pays.

En vérité, on se retrouve devant un beau casse-tête chinois! On considère que ceux qui ont moins d'une cinquième année sont des analphabètes complets, (ni lire, ni écrire), alors que ceux qui ont moins d'une neuvième année de scolarité sont des analphabètes fonctionnels, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas ce qu'il faut pour fonctionner dans une société industrialisée comme la nôtre. Or, ceux qui ont moins d'une neuvième année ne sont pas nécessairement des analphabètes (pensons à nos parents), alors qu'on a découvert des analphabètes chez des diplômés universitaires!

Il se trouve aussi des gens pour affirmer que même ceux et celles qui ne pourront maîtriser l'ordinateur et le traitement de texte seront les analphabètes de demain. Alors, qu'est-ce qu'un analphabète au juste?

À la 3...

• *Colloque national*

Colloque à Edmonton sur l'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord Canadiens

EDMONTON - Une centaine de personnes sont attendues les 18 et 19 mai prochain pour participer à un Colloque national sur l'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens.

Cette rencontre est organisée conjointement par l'Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean et la Western Canadian Publishers Ltd., une compagnie qui appartient aux Oblats et dont le mandat est précisément de produire une histoire complète sur des bases scientifiques des travaux apostoliques des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens, depuis leur arrivée à la Rivière Rouge en 1845 jusqu'à l'année 1967.

Selon le directeur de l'Institut de recherche, M. Gratien Allaire, ce colloque entre dans le cadre de ses activités: contribuer au développement de la connaissance scientifique de la francophonie et à la diffusion.

Présentement, six chercheurs sont engagés dans ce projet, soit le Dr Robert J. Carney de l'Université de l'Alberta, le Dr Robert Choquette de l'Université d'Ottawa, le Dr Raymond Huel de l'Université de Lethbridge, le Dr Martha MaCarthy de Winnipeg, Sr Alice Trottier et le Dr Walter Vanast, tous deux d'Edmonton.

Leurs sujets de recherche couvrent le travail des Oblats éducateurs chez les Inuit, les relations entre les missionnaires Oblats et protestants, les Oblats et les missions indiennes, les relations des Oblats avec les Déné et avec la compagnie de la Baie d'Hudson, les Oblats et la colonisation, les Oblats et la médecine, etc.

Ce colloque permettra à ces experts de se rencontrer et d'échanger sur l'état de leurs recherches respectives. Une dizaine d'autres experts venus de différentes parties du Canada participeront aussi à ces assises et les sujets qu'ils aborderont traiteront du travail des Oblats auprès des groupes ethniques et des Métis ainsi que de leur contribution dans le domaine de l'éducation. On présentera aussi quelques figures types de missionnaires, notamment le Père Timothée Lempfrit, le Père Léon Fouquet et Mgr Albert Pascal. Des archivistes d'Ottawa, Edmonton et Saint-Albert traiteront des importants dépôts d'archives oblates qui existent au Canada.

Le programme du Colloque prévoit aussi deux excursions historiques, l'une à Saint-Albert (le jeudi soir 18) et l'autre à la mission du Lac la Biche (le samedi 20).

Selon le directeur de la Western Canadian Publishers, M. Guy Lacombe, ce projet d'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens est très vaste et pourrait durer une quinzaine d'années ou même davantage. Les sujets de recherches sont presque illimités et les ressources archivistiques sont parmi les plus abondantes au Canada. «Ce colloque est une première, a-t-il dit, et s'il remporte le succès que nous prévoyons, il sera vraisemblablement suivi de plusieurs autres».

Déjà de nombreuses personnes de tous âges et de toutes catégories se sont inscrites à ce colloque. Le grands public y est d'ailleurs invité. Pour obtenir plus de renseignements sur cet événement, il suffit de composer le (403) 488-4767.

• *Instruction dans la langue de la minorité*

Les provinces anglophones ne respectent pas la Charte canadienne des droits et libertés

OTTAWA (APF) - Les provinces à majorité anglophone au Canada ne répondent pas aux besoins d'instruciton de la minorité, et elles doivent se pencher rapidement sur la question du respect qu'elles accordent à leur signature de la Constitution canadienne. Bang!

Voilà la conclusion massue à laquelle en arrive l'auteur du projet de recherches sur la gestion scolaire en milieu minoritaire, réalisé sous l'égide du Commissariat aux langues officielles, et dont l'APF a obtenu une copie de l'ébauche.

Ce document, qui a fait l'objet de discussions lors du 3ième Congrès annuel de la Commission nationale des parents francophones. Un francophone hors Québec sur deux n'a pas accès à l'école française) met en relief, chiffres à l'appui, la situation de l'enseignement en milieu minoritaire pour chacune des provinces canadiennes.

Véritable petite mine d'informations pour qui s'intéresse au sort de la minorité francophone au pays, cette étude renforce, si besoin était, les craintes maintes fois exprimées sur tous les tons par les leaders des communautés francophones minoritaires au pays, en ce qui a trait à l'éducaition en français.

On y apprend tout d'abord que 1 025 615 Canadiens et Canadiennes en dehors du Québec déclaraient que le français était leur langue maternelle lors du recensement de 1986, ce qui équivalait à 4 pour 100 de la population canadienne totale. Le nombre de francophones hors Québec était de 942 085 cinq ans plus tôt lors du recensement de 1981, soit 3.9 pour 100 de la population canadienne. Selon l'auteur de l'étude, cette hausse de la population maternelle de langue française s'explique par la décision de Statistique Canada de permettre en 1986 le choix de plusieurs langues maternelles lors du recensement. La population de langue maternelle française inclut donc cette fois-ci ceux qui ont déclaré que seul le français était leur langue maternelle, et ceux qui ont déclaré que le français et l'anglais, ou le français et une autre langue non officielle, étaient leurs langues matenelles. Concrètement, le double choix a eu pour effet d'augmenter le nombre de personnes se déclarant de langue maternelle minoritaire.

Une des principales constatations de l'auteur, c'est que la minorité francophone, malgré un pourcentage plus élevé (4 pour 100) que la minorité anglophone (2.9 pour 100) «a subi des torts historiques plus grands notamment à cause de sa dispersion sur un vaste territoire qui la soumet aux gouvernements de neuf provinces et de deux territoires».

Sur le plan scolaire, 151 996 élèves étaient inscrits à des programmes dans la langue de la minorité française à l'extérieur du Québec, soit 3.2 pour 100 de la population scolaire totale au Canada. Mais on note que les effectifs scolaires de la minorité francophone ont diminué dans une plus grande proportion que ceux du pays depuis 1981. L'auteur constate en effet que malgré l'avènement de l'article 23 de la Charte sur les droits à l'instruction dans la langue de la minorité, les effectifs de la minorité francophone ont diminué de quelque 6 000 élèves depuis 1981, et sont en baisse de 22.9 pour 100 depuis 1971, alors que la baisse de la population étudiante totale au Canada est de 21.4 pour 100.

Seuls le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse instruisent dans la langue de la minorité, un nombre d'enfants de 6 à 17 ans équivalent à tous ceux qui parlent déjà la langue de la minorité, selon les chiffres du dernier recensement.

L'Alberta, Terre-Neuve, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ne fournissent pas d'instruction dans la langue de la minorité à 75 pour cent des enfants de langue maternelle française.

Selon une compilation spéciale de Statistique Canada, il y a dans tout le Canada anglais une clientèle potentielle de 271 914 élèves âgés de 6 à 17 ans, dont un des parents est de langue française, et qui ont droit à une instruciton en français en vertu de l'article 23 de la Charte. Pourtant, huit provinces et territoires anglophones ne dispensent pas d'instruction à la moitié des enfants de la minorité francophone éligibles, nous informe l'auteur.

Au Québec, la totalité des enfants qui ont le droit à une instruction en anglais en vertu de l'article 23, ont effectivement un enseignement dans la langue de la minorité anglophone. C'est ce qu'on appelle: deux poids, deux mesures.

• *O.M.I.*

Installation du nouveau Provincial de la province Grandin

On reconnait, sur cette photo, le Père Félix Vallée (à gauche), Provincial sortant de la province Grandin et son successeur, le Père Jacques Johnson, le nouveau Supérieur provincial.
(Photo Guy Lacombe)

par GUY LACOMBE

SAINT-ALBERT - Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à l'église de Saint-Albert lundi le 6 mars dernier pour faire leurs adieux au Provincial des Oblats sortant, le Père Félix Vallée, et pour assister à l'installation de son successeur, le Père Jacques Johnson.

Le Père Vallée avait été «prêté» par la province oblate Saint-Joseph de Montréal, en 1986, et son mandat de trois ans terminé, il a décidé de retourner dans sa province d'origine. Le mérite principal du Père Vallée, comme premier provincial de la province Grandin, aura été de faire l'unification de trois juridictions oblates différentes, soit les Oblats du Mackenzie, ceux de Rivière-la-Paix et ceux du reste de l'Alberta. Les manifestations d'amitié et de gratitude qui lui ont été exprimées lors de cette fête, tant de la part des laïcs que des Oblats, ne laissent aucun doute sur l'effection que le P. Vallée s'était acquise au cours de son bref séjour en Alberta.

C'est d'ailleurs lui qui avait été nommé par le Supérieur général des Oblats pour installer son successeur, et cette brève cérémonie s'est déroulée au cours de la célébration eucharistique en l'église de Saint-Albert. La mère du Père Johnson ainsi que plusieurs membres de sa famille immédiate étaient présents.

Le nouveau Provincial en a profité pour présenter les membres de son nouveau Conseil provincial. Il s'agit des Pères René Bélanger, Jean Pochat, André Boyer, Jean Porte, Ubald Duchesneau et Camille Piché.

Cette célébration a été suivie d'une réception au sous-sol de l'église au cours de laquelle les Oblats, les employés, le doyen de la Faculté Saint-Jean et un groupe d'autochtones ont présenté aux Pères Vallée et Johnson des cadeaux-souvenirs comme témoignages concrets de leur amitié. Le Père Gérald Wiesner, supérieur provincial de la province oblate St-Mary's et président de la Conférence Oblate du Canada (C.O.C.) a également pris la parole pour faire l'éloge du Père Vallée et le remercier du service éminent qu'il a rendu aux Oblats de l'Ouest canadien.



Éditorial

Guy Lacombe

Il faudra quand même voter...

Lundi prochain, les Albertains seront appelés à aller voter: personne ne sait trop pourquoi, mais c'est ainsi. La tradition canadienne veut que lorsque se présente une importante décision à prendre qui affecte l'ensemble de la population, le gouvernement convoque le peuple aux urnes pour avoir une indication de son opinion et de sa volonté. Dans ce cas-ci, il n'y a rien de tel: les Albertains vont aller voter parce que c'est le bon plaisir de Don Getty qui s'est pourtant vu accorder, il y a moins de trois ans, un mandat sans ambiguïté.

Comme il n'y a pas de grandes questions à débattre sur la scène politique albertaine, le premier ministre se promène partout et promet des choses auxquelles les citoyens n'avaient même pas pensé: par exemple: paver des routes secondaires ou faire des prêts de 4 000 $ à des gens qui veulent se construire une maison pour la première fois: au total 1 milliard $ de promesses qu'il pourra plus tard remettre aux oubliettes, à la manière de Michael Wilson, sous prétexte que l'économie de la province ne s'y prêtera pas.

Il n'est donc pas étonnant que cette élection ait suscité si peu d'intérêt.

Pourtant, il faudra aller voter le 20 mars prochain et aucun Franco-Albertain ne devrait s'abstenir de remplir son devoir ce jour-là. Et lorsque viendra le temps de mettre son «X» sur le bulletin de vote, il y a des choses que les gens devraient avoir bien clairement à l'esprit.

1. C'est le gouvernement Getty qui, le 30 juin 1988, a passé la loi 60 qui a aboli les provisions de la loi 110 des Territoires du Nord-Ouest et qui de ce fait a rendu l'Alberta unilingue anglaise malgré l'Accord du Lac Meech qu'il avait signé peu de temps auparavant.

2. C'est Don Getty lui-même qui, à plus d'une reprise, a insulté les Franco-Albertains et s'est fait l'apôtre de l'unilinguisme anglais en Alberta. Il est clair et évident que les Franco-Albertains n'ont rien à attendre de cet homme-là ni du parti qu'il dirige.

3. Cela dit, il y a néanmoins chez les conservateurs des éléments importants qui ont fait preuve d'une plus grande ouverture d'esprit et qui ont montré un certain respect pour les Franco-Albertains. On peut citer, par exemple, **Nancy Betkowski, Al Adair, Jim Dinning, Les Young et John Holdring.** Si les conservateurs sont reportés au pouvoir le 20 mars, les Franco-Albertains pourront sans doute compter sur la compréhension et peut-être sur l'appui de ces personnes dans leurs rapports avec le gouvernement provincial.

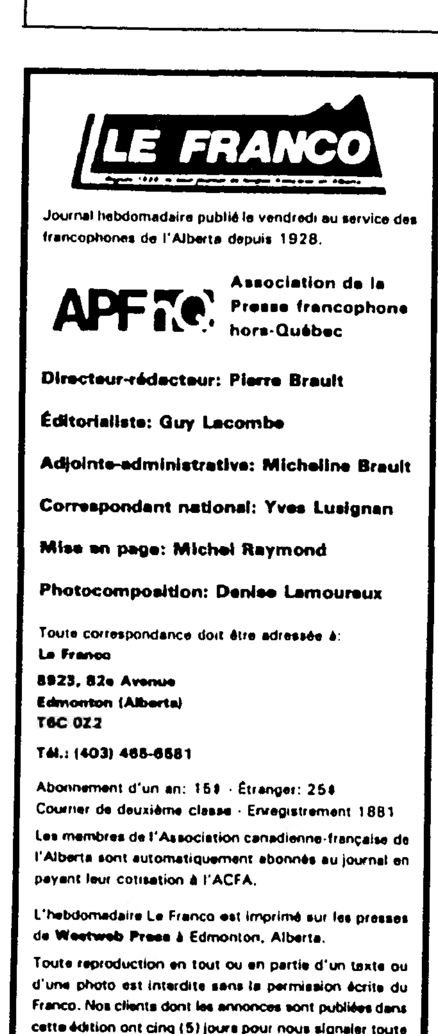
4. Les Néo-démocrates, et en particulier le député **Léo Piquette,** n'ont pas eu peur de se mouiller pour promouvoir les droits des Franco-Albertains. Nous ne pouvons pas oublier cela. Ce parti a toute notre sympathie, et nous demandons vivement aux électeurs d'Athabasca de ne pas se laisser leurrer par les promesses de Getty qui veut à n'importe quel prix se débarrasser de ce député gênant et reprendre la circonscription d'Athabasca. Nous souhaitons vivement aussi la réélection du chef du parti, **Ray Martin** qui a appuyé Léo Piquette, qui se tient à l'écoute de la communauté franco-albertaine et comprend ses légitimes aspirations.

5. Les Libéraux, et **M. Lawrence Decore** en particulier, ont pris une position très nette en faveur des droits des Franco-Albertains. Nous souhaitons vivement que M. Decore remporte la victoire dans Glengarry et qu'il fasse élire un grand nombre de députés de sa formation politique.

Bien sûr, dans toute élection, fédérale, provinciale, municipale ou scolaire, il y a des enjeux qui dépassent les intérêts des Franco-Albertains. Mais dans ce cas-ci, il n'y a pas de tels enjeux et c'est sans hésitation que nous recommandons aux Franco-Albertains, toutes choses étant égales: 1) d'appuyer les candidats francophones ou francophiles indépendamment de leur parti; 2) d'appuyer les candidats néo-démocrates ou libéraux préférablement aux candidats conservateurs; 3) et surtout de ne pas négliger de se présenter aux urnes le 20 mars: chaque vote est important!

La pensée de la semaine...

La plus grande force dont puisse disposer l'humanité, c'est la non-violence.
(Gandhi)


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Tél.: (403) 465-6581

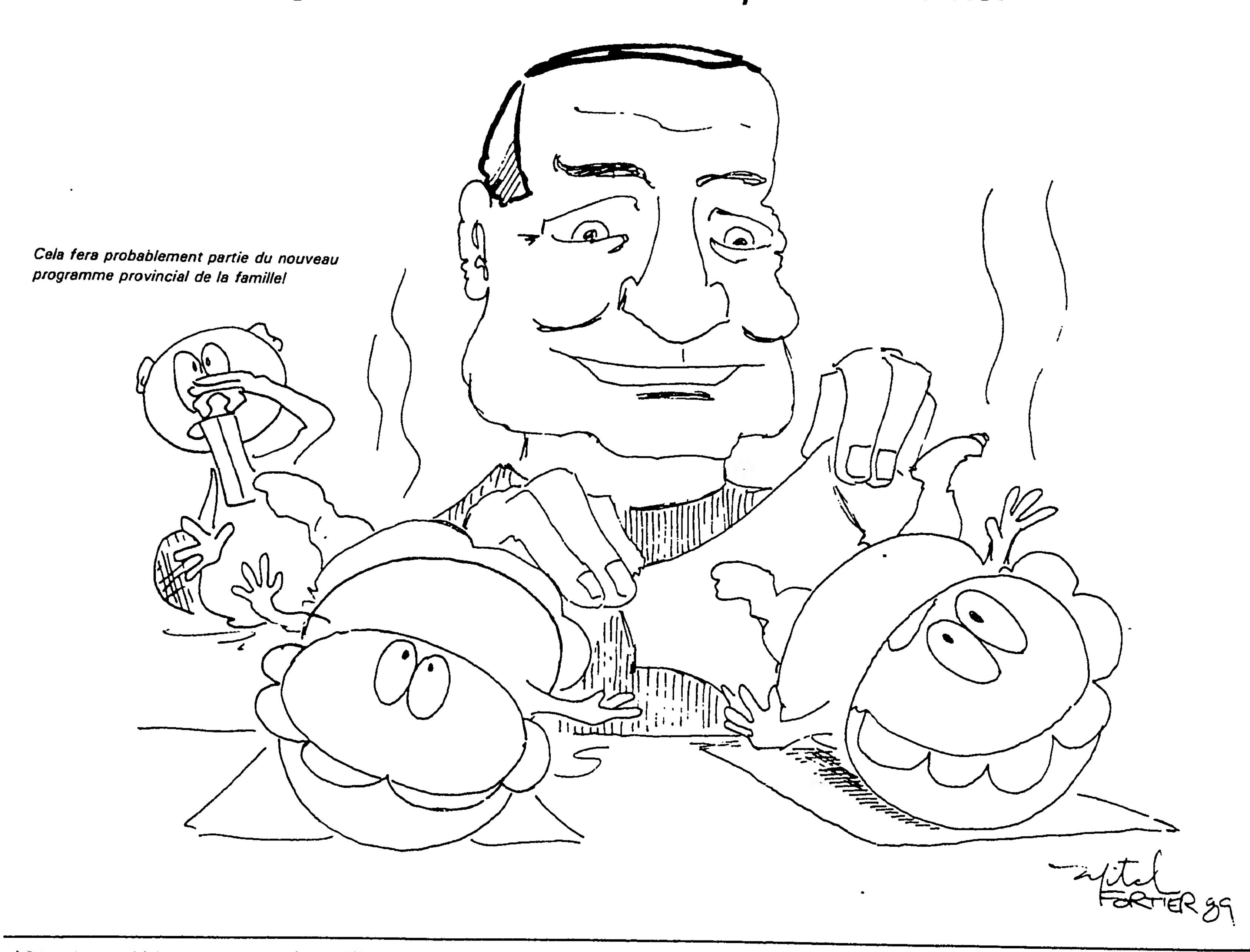
Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Caricature

Quel est votre passe-temps favori, M. Getty?
J'aime changer les couches de mes petits-enfants.



Nouvelles régionales

• *École Maurice Lavallée*

Céleste Bissonnette et Jean-Daniel Guilbault, reine et roi du Carnaval

par LUCILLE CHARROIS

Mercredi le 22 février, les élèves de la maternelle à la neuvième année et les membres ont célébré un joyeux carnaval d'hiver.

Les festivités ont débuté avec l'ouverture officielle du carnaval qui a eu lieu au gymnase. **Chantal Aubin, Julie Bergeron** et **Mélanie Vézina** ont chanté la chanson thème du carnaval de Québec accompagnées par la fanfare de la 7e année dirigée par M. Robert Gagnon. Pendant ce chant, notre Bonhomme Carnaval, portant la tuque caractèristique de nos froids hiver et la ceinture fléchée sur un costume blanc est arrivé pour célébrer avec nous. Ce personnage sympathique a allumé dans les yeux des petits et des grands, cette étincelle de joie que nous retrouvons toujours au Carnaval d'hiver.

La première activité fut la présentation des ducs et duchesses par M. Paul Blais.
En quatrième place: Éric Bélanger et Emily Gordon, en troisième place: Bruno Mercier et Élise Denis, en deuxième place: Derrick St-Amour et Gina Boucher.

M. Paul Pelchat a félicité ces jeunes en leur donnant à chacun un certificat, souvenir du carnaval.

Quelques instants plus tard, **Céleste Bissonnette** fut couronnée reine du carnaval et **Jean-Daniel Guilbault** roi du carnaval. Ces deux étudiants étaient charmants avec leur couronne et cape rouge. Félicitations **Céleste et Jean-Daniel.**

Les gagnants de ce concours ont été choisis parmi plusieurs participants de la septième à la neuvième année après la compétition de cinq activités: la mimique d'un professeur, la course en raquettes, course de ski de fond, discours et concours de gourmandise. Félicitations à nos gagnants.

Après le couronnement de la radieuse reine et du roi charmant, nous avons entendu le cri de ralliement de chacune des vingt-huit équipes. Ensuite, nous sommes allés dehors pour les compétitions sportives. Là, on a trouvé quatre châteaux nommés d'après quelques-uns de nos pionniers francophones: Château Lavallée, Château Grandin, Château Gaboury et Château Lacombe. À chacun de ces châteaux, sept équipes de dix-sept à dix-huit élèves chacun ont participé aux activités suivantes: la course avec chambre à air, la souque à la corde, la course dans une poche et le lancer de précision. Les élèves, le personnel et notre joyeux Bonhomme ont beaucoup aimé ces activités.

Après ces compétitions sportives, nous sommes entrés pour le spectacle avec le groupe «Élite». Quel beau concert! Les petits et les grands ont très bien apprécié tout ce talent musical. Toute l'auditoire dansait et gardait le rythme des sélections - quelle belle façon de connaître et apprécier la musique française! Merci beaucoup au groupe «Élite» pour ce merveilleux spectacle!

À l'heure du dîner, nous avons mangé de la très bonne tourtière, de la salade de chou, des cornichons, une brioche et du dessert. Quel délice!

Un grand merci à Mme Yvonne Cruikshank et M. Paul Blais qui ont organisé ce repas ainsi qu'à tous les parents bénévoles et le personnel qui nous ont aidé à servir ce très bon repas.

Pour conclure notre Carnaval d'hiver, les élèves et le personnel sont allés patiner au Parc Hawrelak pour l'après-midi. Il y a eu beaucoup de courses et de jeux avec notre beau Bonhomme Carnaval, les élèves, les enseignants et les parents. Tous le monde est reparti fatigué mais tout de même très heureux d'avoir passé une si belle journée.

Le personnel de l'école Maurice Lavallée tient à remercier Paul Blais et son comité d'organisation: M. Paul Pelchat, Mme Sylvia Courteau, Mme Monique Michaud, Mme Yvonne Cruikshank et Mme Lucille Charrois. Ce groupe a beaucoup travaillé à organiser ce grand festival d'hiver.

Un grand merci aussi à tout le personnel, les secrétaires ainsi qu'aux stagiaires: Jacinthe Moquin, Manon Tardif, Nicole Audet, Murielle Jacques, Robert Beaudry, Rémy Croteau et Bernard Douville. Sans l'aide de tout le monde, ce Carnaval d'hiver n'aurait pas été le même.

Nous ne pouvons pas oublier tous nos invités qui sont venus participer aux activités avec nous. Votre présence a été appréciée. Merci beaucoup!

Bonjour! À la prochaine!



Céleste Bissonnette et Jean-Daniel Guilbault

• *FPFA*

Viviane Beaudoin est élue présidente, lors du 2e colloque



Madame Hélène Gignac (debout) présidait l'assemblée annuelle de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, le samedi 11 mars dernier au Coast Terrace Inn à Edmonton.
(Photo Pierre Brault)

EDMONTON - Près de 110 personnes se sont inscrites au 2ième colloque de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) et ont pu assister, entre autre, à certains des 10 ateliers offerts durant ce 2ième colloque annuel.

En effet, 5 de ces ateliers se donnaient à l'occasion du colloque de la FPFA (intitulé «Pour l'avenir de nos enfants») et les 5 autres ateliers faisaient partie de «La première journée provinciale sur le préscolaire» qui avait comme slogan «Le préscolaire, premier jalon de l'éducation française». A noter que trois des intervenantes étaient venues spécialement du Québec pour cette rencontre. (Voir programme officiel)

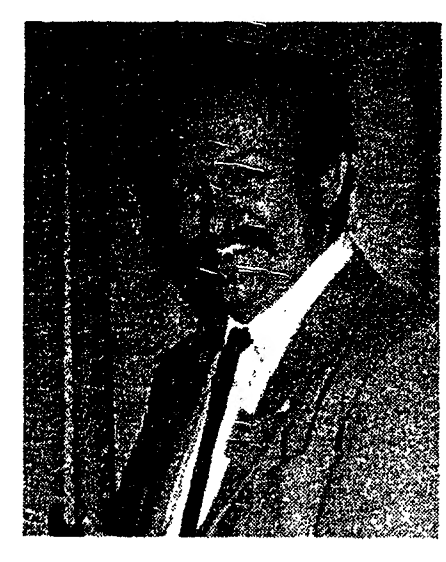
Lors de l'assemblée annuelle qui se tenait à la suite des ateliers, les membres de la FPFA en ont profité pour élire un nouveau conseil d'administration: Viviane Beaudoin (Edmonton) - présidente, Anette Lebelle (Calgary) - vice-présidente, ainsi que Georges Leroux (Saint-Paul), roland Péru (Fort McMurray) et Bernadette Levesque (Rivière-La-Paix) siègent maintenant comme membre du CA. Mesdames Claudette Roy et Claudette Tardif (tous deux d'Edmonton) demeure sur le CA pour une autre année.

Le tout s'est terminé par un banquet et une soirée dansante au Coast Terrace Inn. Lors du banquet, M. Léo Van Brabant de Saint-Paul a été choisi le «parent de l'année» et s'est mérité la plaque de la FPFA. Le Comité régional pour l'éducation française (CREF) de Rivière-La-Paix, a aussi reçu des h onneurs, étant choisi le comité de parents par excellence pour l'année 1988, recevant ainsi la plaque de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), l'organisme national qui regroupe tous les fédérations de parents à travers le pays et qui a son siège social à Winnipeg.
On se souviendra que le CREF a joué un rôle des plus importants dans l'établissement de l'école Héritage à Jean-Côté.

• *Du sang nouveau*

Camil Simard à la présidence de l'ACFA régionale de Calgary

CALGARY - Le nouveau conseil d'administration de l'Association canadienne française de l'Alberta, régionale de Calgary a tenu sa première réunion le 27 février dernier. C'est alors que le nouvel exécutif a été choisi. Nous retrouvons à la présidence; Camil Simard, premier vice-président; Daniel Pharand, deuxième vice-président; Guy Robin, et secrétaire; Annette Abelle. Les directeurs sont Lorraine brisson, Roxanne Leblanc et Ludovic Boutot. Le poste de trésorier(ère) ainsi que deux autres postes de directeurs devront être comblés sous peu.



Camil Simard

En plus du nouveau conseil d'administration, l'A.C.F.A. régionale accueille cette année une nouvelle agente de développement communautaire pour remplacer Claire Dorion Chapman qui a quitté l'organisme à la fin de février. Renée Delorme possède plusieurs années d'expérience en développement communautaire. Elle a oeuvré dans un centre communautaire-scolaire, et pour diverse communautés francophones minoritaires dans l'est canadien. De plus, elle possède de l'expérience dans la gestion des arts et des organismes à buts non-lucratifs. Renée se dit confiante de pouvoir contribuer aux développement des dossiers de l'A.C.F.A. en facilitant le travail de l'association au niveau de la planification et de l'implantation d'un plan d'action. De plus, elle souhaite faciliter le travail, des organismes de la communauté en proposant des outils de travail notamment en communicaiton, en promotion et en planification. Renée prévoit rencontrer les organismes francophones durant les prochaines semaines pour faire leur connaissance et discuter avec eux des besoins de la communauté.

L'A.C.F.A., régionale de Calgary, prévoit inclure dans son plan d'action de 1989-90 les dossiers suivants; le Centre scolaire communautaire, le dossier survie, la semaine francophone, le camp d'été, la jeunesse, la culture, le dossier femme et quelques autres. Les ressources de l'organisme ne permettant malheureusement pas à l'A.C.F.A. de développer tous les dossiers à fond, des priorités devront être établies afin d'éviter une surcharge de travail, mais aussi afin de guarantir une qualité des résultats.

Au cours des derniers mois l'association a observé une modification quant à son rôle. D'un organisme au service de ses membres elle devient aussi un organisme de soutien pour plusieurs groupes francophones de la région. Désireuse de bien desservir la communauté, l'A.C.F.A. sera plus que jamais à l'écoute des besoins des organismes francophones et de ses membres. Aussi elle mettra sur pied des activités et des programmes qui pourront faciliter le développement d'une communauté forte aux nivaux de la communication, du regroupement et de la formation... Toutes les personnes intéressées à s'impliquer ou tout simplement à se renseigner peuvent téléphoner ou encore visiter le 305-902, 11ième ave. S-W. Calgary.

Le conseil d'administration de l'Association canadienne française de l'Alberta, régionale de Calgary, est confiant que la nouvelle année sera constructive et annonciatrice d'une francophonie unie et plus dynamique que jamais. Mais pour cela, elle fait appel à tut ses membres et à tous les organismes francophones de Calgary pour qu'ils puissent travailler ensemble et développer des structures à la mesure de leurs besoins.

Un deuxième candidat aux élections provinciales pour la circonscription de Saint-Albert

par LUCIENNE BRISSON

Le mardi 28 février dernier, M. Len Bracko, membre du Parti libéral a remporté d'emblée la nomination, contre ses deux plus proche adversaires, Mme Zera Hameed & M. Robert Philp.

Né à Elk Point, Alberta, M. Bracko, a fait ses études primaires et secondaires à Ross Shepherd School, d'Edmonton, pour ensuite être reçu Bachelier en éducation à l'Université de l'Alberta.

Il enseigne les 10 et 11e années au Saint-Albert High School, depuis plusieurs années, soit 22 ans.

Son épouse, Barbara, est coordinatrice au Bureau de la Santé, à Edmonton.

Fervent catholique, en plus d'être très actif au sein de la paroisse Sainte-Famille de Saint-Albert, M. Bracko, s'est impliqué et s'implique encore dans beaucoup d'autres sphères de la société. En effet, pour ne nommer que celles-là: pendant 25 ans, il a organisé le Banff International Christmas. Depuis une dizaine d'années, il est délégué de l'Alberta Representative Assembly, A.T.A. et la liste pourrait se continuer.

Dans une entrevue, M. Bracko, a déclaré: «Le terme du Premier ministre de l'Alberta, Don Getty, n'étant pas terminé, nous n'avons absolument pas besoin d'élections à l'heure actuelle, c'est beaucoup trop tôt» Il approuve le libre-échange jusqu'à un certain point, tout comme un autre collègue et croit que le travail a été mal présenté. M. Bracko, se plaint de notre déficit national, et s'il est élu, il promet de travailler à le diminuer.

Les électeurs de l'Alberta, savent tous que c'est par une stratégie politique (pas très louable, d'ailleurs) que Getty, a annoncé les élections d'une façon si hâtive. Aurait-il peur de l'indéniable popularité du nouveau chef libéral M. Laurence Decore, d'Edmonton?

Jusqu'ici, M. Bracko, est donc le seul opposant à Me. Richard Fowler, membre du Parti progressiste conservateur, pour la circonscription de Saint-Albert.

Me Dennis Pawlewski, président du Parti néo-démocrate, n'a pu jusqu'à date présenter aucun candidat.

M. Brian Strong, néo-démocrate de Saint-Albert, député au provincial, s'étant retiré de la course électorale, M. Ivor Dent, ancien maire d'Edmonton, a été approché mais n'a pas encore donné sa réponse définitive. On se souvient qu'aux dernières élections, ce dernier avait été battu par M. Getty par une forte majorité.

• *Assemblée annuelle*

F.J.A. rend hommage à son directeur général, Edmond Laplante





Ci-contre, le groupe de Calgary était de la partie en compagnie du moniteur Luc Tousignant. Ces jeunes de l'école Sainte-Anne relèvent admirablement bien le défi de vivre en français, non seulement à l'école mais dans leurs activités parascolaires. Plus loin, c'est l'heure de la traditionnelle pizza, toute garnie, hawaïenne, pepperoni et fromage, etc, et les jeunes y ont fait honneur lors de l'assemblée annuelle de FJA, le samedi 11 mars dernier.
(Photo Pierre Brault)

par MARIETTE RAINVILLE

EDMONTON - Samedi le 4 mars, Francophonie Jeunesse de l'Alberta a tenu son Assemblée Annuelle à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. Toutes les régions y étaient représentées. En tout, 115 participants provenant de Rivière-la-Paix, Bonnyville, Saint-Paul, Calgary, Plamondon, Edmonton et Gravelbourg. Une fois de plus les jeunes francophones ont démontré leurs intérêts et leur dynamisme en participant aux nombreux ateliers qui étaient offerts. Plusieurs invités d'honneur étaient présents et dans son discours, M. Jean-Antoine Bour, Doyen de la Faculté Saint-Jean, a précisé qu'il était fier que son institution permette le regroupement des jeunes franco-albertains. Il a d'ailleurs félicité très chaleureusement la participation de tous les membres. Cette assemblée fut présidée par M. Paul Dumont, président de la Fédération des Jeunes Canadiens Français. Également à cette assemblée, les membres ont procédé à l'élection du nouvel exécutif de l'association. À la présidence, M. Daniel Dallaire a été réélu pour un deuxième mandat, au poste de vice-présidente externe, Anik Giguère d'Edmonton, vice-président interne, Marcel Tellier de Bonnyville, secrétaire, Sheila Risbud de Saint-Albert, trésorière, Colette Dumont de Bonnyville, conseillers, Catherine Kubash de Saint-Paul et Robert Papp de Bonnyville.

Cette journée s'est terminée par un banquet au Coast Terrace Inn, organisé en collaboration avec la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta. Les trois anciens présidents de l'association, MM. Paul Blais, Paul Dumont et Pierre Bergeron, encore tous très actifs au sein de l'association, ainsi que le président actuel, M. Daniel Dallaire, ont profité de cette occasion pour rendre un vibrant hommage au directeur général de F.J.A., M. Edmond Laplante, pour son magnifique travail auprès des jeunes. Ils lui ont remis dès trophées souvenir de leur exécutif et une bague portant le sceau de l'association.

• *Une première réussite*

Près de 1 500 personnes visitent Expo-sciences 89

EDMONTON - Les 3 et 4 mars derniers avait lieu à la Faculté Saint-Jean la première exposition scientifique provinciale française à être organisée en Alberta. Cet idée original d'Éric Lavoie, président d l'Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean, avait pour but de promouvoir la science en français auprès des jeunes et de la communauté en général. L'aspect culturel est important dans le développement et l'affirmation de notre langue mais la science est aussi un volet qui est bon d'exploiter. L'Expo-sciences devient donc un moyen concret de valoriser, non pas juste la science mais la science en français.

Lors de ces deux journées de l'Expo-science, des jeunes provenant des écoles suivantes: école Héritage de Jean-Côté, école Dr. Bernard-Brossau de Bonnyville, école Maurice-Lavallée et école J.H. Picard, toutes deux d'Edmonton, ont su capter l'attention de la communauté francophone par la qualité et la diversité des projets présentés. Ces jeunes, du niveau de 3ième à la 12ième année en plus des étudiant(e)s de niveau universitaires ont présentés 35 projets en passant par la coloration de fleurs à partir d'un agent colorant dans l'eau jusqu'à l'élaboration d'un programme d'informatique, de l'explication d'un système d'alarme avec rayons laser jusqu'à la fabrication de savon. Les visiteurs sont repartis fascinés après s'être fait expliqués les différents phénomènes par nos jeunes scientistes en herbe.

En tout près de 3 500 $ en prix fourni par le Bureau du Québec à Edmonton, le Consulat de France, la Faculté Saint-Jean, Alberta Education et la Librairie Le Carrefour ont été distribués parmi les participants. Entre autre, nous pouvons mentionner 500 $ en bourse offert par le Bureau du Québec à Jason Earl, gagnant du 1er prix dans la catégorie universitaire. Le grand prix, une bourse de 600 $ offert par Alberta Education a été décerné à Marc Hébert et Éric Bouchard, tous les deux en 9ième année à l'école Maurice Lavallée. Cette bourse est pour aider à couvrir les frais de voyage pour aller à l'expo-science nationale dans l'est du pays.

L'Expo-sciences '89 s'est avéré un grand succès et a accueillis près de 1 500 visiteurs. Il est certain que cet activité sera reprise l'an prochain, donc, avis à tuos les jeunes, préparez vos projets, la Faculté Saint-Jean se prépare en grand pour vous recevoir.

Grand-maman Proulx pêche sur la glace à Snipe Lake





L'hiver, dans le nord-ouest de la province, on y pratique un sport très populaire, la pêche sur la glace. Il y a quelques semaines, les neveux de Madame Charlotte Proulx, une octogénaire de Falher, ont décidé d'inviter grand-maman Proulx à sa première partie de pêche sur la glace à Snipe Lake. Sur la photo du haut, on la voit, assise confortablement dans l'abri portatif, recevant les conseils du neveu Robert Despins. Madame Proulx a exercé sa patience, car pour avoir du succès à la pêche, il faut être patient, très patient. Sur la photo du bas, elle pose fièrement avec un autre neveu, René Despins et montre le trophée de la journée, une belle prise qui a fait l'envie de nombreux pêcheurs sur le lac. Madame Proulx se souviendra toute sa vie de cette belle excursion de pêche sur la glace.

Arts et spectacles

• *Jean-Marc Dalpé*

Un auteur franco-ontarien reçoit le prix littéraire du Gouverneur général pour la pièce «Le Chien»

OTTAWA (APF) - L'auteur Franco-Ontarien Jean-Marc Dalpé de Toronto a reçu le Prix littéraire du Gouverneur général dans la catégorie théâtre français pour la pièce «Le Chien», publiée par les Éditions Prise de Parole.

M. Dalpé a reçu un chèque de 10 000 $ et un exemplaire de son oeuvre reliée par le maître relieur Pierre Ouvrard des mains du Gouverneur général Jeanne Sauvé, lors d'une cérémonie tenue au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts à Montréal.

Le Chien est une pièce en un acte qui met en scène un fils rebelle revenu régler ses comptes avec son père. Cinq personnages d'une famille éclatée évoluent dans cinq tableaux parallèles. Chacun d'eux se remémore avec insistance un moment-clé de sa vie. L'auteur exploite ainsi les thèmes de la guerre, de la naissance et de la mort, du voyage, du viol, et de la violence. L'omniprésence du chien enragé qui aboie symbolise dans la pièce l'aliénation du dominé avec ce que cela comporte d'impuissance, d'abrutissement et de servitude.

Le jury a accordé le Prix littéraire à cette pièce franco-ontarienne pour ses qualités d'équilibre, et la structuration ingénieuse où se mêlent les époques et les scènes, pour son langage dru, serré, juste et douloureusement sincère, pour sa technique audacieuse et l'alternance de scènes drôles et de scènes dramatiques, pour les effets scéniques surprenants et d'une grande efficacité et «parce que c'est une pièce forte, qui ne fait pas de cadeau».

Les autres lauréats de langue française sont Philippe Béha de Montréal dans la catégorie littérature de jeunesse illustrations pour: Les Jeux de Pic-mots (Les Publications Graficor), Michèle Marineau de Montréal dans la catégorie littérature de jeunesse texte pour: Cassiopée ou l'Été polonais (Éditions Québec-Amérique), Didier Holtzwarth dans la catégorie traduction pour la version française de Nucléus de Robert Bothwell, Marcel Labine de Montréal dans la catégorie poésie pour: Papiers d'épidémie (Éditions les Herbes Rouges), Jacques Folch-Ribas de Montréal dans la catégorie romans et nouvelles pour: Le Silence ou le Parfait Bonheur (Éditions Robert Laffont) et Patricia Smart d'Ottawa dans la catégorie études et essais pour: Écrire dans la maison du père (Éditions Québec-Amérique).

• *TV5*

Déclenchement d'une opération charme auprès des câblodistributeurs

OTTAWA (APF) - Confiants que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes acceptera leur nouvelle grille tarifaire pour les abonnés de l'extérieur du Québec, les dirigeants de TV5 à Montréal ont décidé de passer à l'attaque, et de rencontrer dès maintenant les câblodistributeurs anglophones au pays.

Le directeur du marketing et de la commercialisation à TV5, Gilles Loslier, s'apprête à entreprendre une tournée des assemblées régionales que tiendront les câblodistributeurs du pays au cours des prochaines semaines. Le but de cette opération charme est d'expliquer le rôle et le mandat de TV5, de présenter la programmation, bref, de faire de la vente.

La stratégie de M. Loslier consiste à se présenter comme un diffuseur canadien, offrant un service international. «On va expliquer qu'il s'agit d'une télévision internationale de langue française» a indiqué M. Loslier à l'APF. Cette approche, croit-on, devrait éviter à TV5 un accueil glacial de la part de certains câblodistributeurs. Un vidéo de cinq minutes vantera...en anglais, marketing oblige, les vertus de notre télévision française internationale.

Accompagné du directeur général de TV5, James Baer, M. Loslier commencera à vendre son produit dès le 2 mars prochain, alors que l'Association canadienne de la télévision par câble, région de l'Atlantique, tiendra sa réunion du printemps à l'hôtel Beauséjour de Moncton au Nouveau-Brunswick.

Le 10 mars, ce sera au tour des câblodistributeurs de la Colombie-Britannique de recevoir TV5 à leur réunion du printemps, qui aura lieu au Victoria Convention Centre, à Victoria. MM. Baer et Loslier seront aussi sur place lors de la réunion régionale au Ramada Renaissance de Saskatoon le 20 mars, et termineront leur tournée à Toronto le 29 mars. Ils seront de retour à Toronto pour la convention annuelle de l'Association canadienne de la télévision par câble, qui aura lieu du 7 au 10 mai.

La récente décision du C.R.T.C. d'accepter la demande de TV5 pour une réduction de tarif dans la région de la Capitale nationale, rend optimiste le directeur du marketing pour l'avenir de TV5 partout au pays. Si par hasard le C.R.T.C. refusait la nouvelle grille tarifaire proposée par TV5 pour toutes les régions minoritaires au pays, la télévision internationale de langue française reviendrait à la charge et ferait une nouvelle demande, assure M. Loslier.

Musicalement vôtre

Danielle Oddera «L'amour tendre» Select PGC-907. La chanteuse québécoise, Danielle Oddera s'est signalée à l'attention du grand public dans les années 70 en interpretant les chansons de Jacques Brel et de Sylvain Lelièvre. Après dix années d'inactivité dans les studios d'enregistrement, la voici de retour avec un album très attendu qui nous reparle d'amour..,d'amour tendre. Pour nous surprendre sur ce très beau retour qu'est «L'amour tendre», Danielle Oddera s'est laissée prendre aux mots et musiques de Sylvain Lelièvre (Quelques jours de vacances), Pierre Létourneau (Parle-moi), Eddy Marnay (Oui à l'amour), Lambert (Faites-moi la cour), et Roger Pilon (Nous vivrons ensemble/en duo avec Roberto Medile). Avec ce tout nouvel album. Danielle Oddera chante l'amour dans ce qu'il est de plus tendre sur des mots de soie et de sa voix la plus belle.

Divers artistes «Today's Country Gold Volume 2» Quality QRSP-1084. Pour qui s'intéresse à la musique country nashvillienne, ce deuxième volume du «Today's Country Gold» réserve d'agréables surprises. On a su inclure ici la fameuse chanson entraînante des Judds «Turn It Loose», en plus du «Daddy's Hands» de Holly Dunn, «Somebody Lied» de Ricky Van Shelton, «Baby Blue» de George Strait, «Little Sister» de Dwight Yoakam, «The Wanderer» de Eddie Rabbitt, «Cry Cry Cry» de Highway 101, etc.. Un très bon achat.

Jean-Pierre Rampal «Mozart Symphonie Concertante» CBS MK-44524. Dans les années 70 du 18ième siècle, les symphonies concertantes, c'est à dire les concertos à plusieurs instruments, étaient très à la mode à Paris. Il n'est donc pas surprenant que Mozart y ait composé en 1778 deux oeuvres de ce genre. La «Symphonie Concertante» de Mozart incluse ici est un exemple classique du style galant français. Composé pour être joué dans un salon et non dans une salle de concert, cet ouvrage mozartien est plein de charme et de séduction. Jean-Pierre Rampal (flûte), Pierre Pierlot (hautbois) et Ab Coster (cor) soutenus de l'Orchestre de Chambre Franz Liszt ont su lui rendre justice.

The Chieftains «A Chieftain's Celebration» BMG/RCA 7858-1-RC. Perfectionnistes et multi-instrumentistes (cornemuse écossaise, guitare sèche, violoncelle, clavecin, etc..) les six membres du groupe The Chieftains ont une approche très réfléchie à la musique traditionnelle irlandaise. Chez les Chieftains, tout est canalisé par l'intellect avant d'être traduit sur les divers instruments et tout est parfaitement dominé, maîtrisé jusque dans les moindres détails. La musique sur «A Chieftain's Celebration», enregistré à Dublin est colorée, suave et mélodieuse et elle porte doucement au rêve et à la réflexion: «Galicia», «Here's A Health To The Company», «Gaftai Baile Bui», etc...

Fine Young Cannibals «The Raw & The Cooked MCA/I.R.S. 6273. Cette formation d'outremer avec Roland Gift (vocal) et deux anciens membres de la formation défunte English Beat, Andy cox (guitare) et David Steele (basse) est de retour avec une deuxième offrande vinylisée. «The Raw &The Cooked» enregistré et mixé à Londres et à Minneapolis est une combinaison éclectique de pistes qui se prêtent bien à la danse et de ballades romantiques: «She Drives Me Crazy» (prémier 45 tours), «Good Thing» (du film Tin Men), «Tell Me What», etc.. Une suite logique à leur premier microsillon «Fine Young Cannibals» de 1985 qui comprenait les deux grands succès: «Johnny Come Home» et une version louable de «Suspicious Mind» (un ancien succès d'Elvis).

Cheryl Pepsii Riley,«Myself & I» CBS FC-44409. Anciennement de la formation Full Force, cette jeune chanteuse noire fut surnommée «Pepsii» à cause de sa personalité pétillante. Douée d'une voix imprégnée de «soul» à la Aretha Franklin, Pepsii nous livre ici des interprétations assez amusantes de nouvelles chansons composées par les membres de Full Force. D'intéret particulier: «Me, Myself & I» (premier 45 tours), «Sisters» (en duo avec Lisa Lisa) et «Every Little Thing About You» (en duo avec Full Force). Pour ceux et celles qui aiment une bonne qualité de «dance music» à la sauce américaine.

Divers artistes «The Mighty Quinn» A&M SP-3924. Voici la trame sonore de ce tout nouveau film dont l'action se déroule sur une île de la Jamaique. Comme c'est la façon de faire des dernières années, on a su faire appel à certaines des grandes vedettes du jour pour de nouvelles tounes: Yello «La Habanera», Neville Brothers «Yelloy Moon», UB40 «I Gotta Keep Moving On» et Arrow «Groove Master». En somme de la musique reggae épicée qui déverse sur nous du soleil et encore du soleil. Un disque malheureusement dont la popularité s'estompera probablement aussi vite qu'elle est venue, mais c'est tout de même bien.

Love & Money «Strange Kind Of Love» Polygram 836 498-1. À l'approche des groupes The Montellas, Living In The Box, et le genre cette formation britannique, dont le pivot central est l'auteur-compositeur-interprète James Grant, a su, avec le lancement de ce disque, attirer l'attention du grand public grâce à leur chanson intitulée «Halleluliah Man». Aussi alléchant ici: «Shape Of Things To Come», Razoredge et la chanson-titre. Bref, un bel effort, un produit simple qi ne sombre pas dans un carcan musical «heavy» et bruyant.

Baillie & The Boys «Turn The Tide» BMG/RCA 8454. Ce trio de Nashville a époustouflé le monde de la chanson country en 1987 avec leurs deux grands succès «Oh Heart» et «Wilder Days». Ce tout nouvel album intitulé «Turn The Tide» comprend plusieurs tounes amusantes dont les mélodies collent rapidement à la peau. Le titre majeur est «Long Shot» (premier 45 tours), mais «She Deserves You» (signée Don Schlitz) et «Wish I Had A Heart Of Stone» ont également du mérite. Que ce soit doux ou rapide, de plage en plage on est porté à taper du pied et à vouloir danser. Le tout fut produit par Kyle Lehnig, Richard Leigh et Waylon Holyfield.

• *T.F.E.*

Aux talents bien nez: un succès mérité



par **ISABELLE DOUVISI**

C'est avec plaisir que petits et grands ont pu assister à la représentation publique du Nez, le 19 février dernier. Cette adaptation de la nouvelle de Gogol au Théâtre Français d'Edmonton, démontre une grande habileté de la part de Sylvie Nicolas, la metteuse en scène, à captiver un jeune public que sans nul doute elle connait bien. Son découpage savant entraîne le spectateur - même adulte - dans un tourbillon de couleurs et de personnages tous plus farfelus les uns que les autres.

Les quatre acteurs se succèdent sur scène à un rythme ininterrompu ponctué par de courts morceaux musicaux, et font preuve de ressources très variées, chacun d'entre eux interprétant une bonne demi-douzaine de personnages parmi lesquels on peut signaler le cow-boy chanteur hilarant de la taverne, ainsi que le nez volatile - alias Eric Lavoie. France Laurin, très drôle en soeur Narine, rattrape, de par ses diverses autres apparitions son rôle initial de Simonne (la femme du barbier) chez qui l'on déplore un débit fluet et trop rapide, difficile à suivre. Evelyne Hamon, pour sa part, est à la fois charmante en Renée amoureuse, et incorruptible en policier «à flair». Quant à Robert Marchand, il nous fend le coeur d'avoir perdu son nez, inquiétant presque les tout jeunes spectateurs par son infortune. En bref, une kyrielle d'apparitions toutes plus cocasses les unes que les autres, costumées for originalement par Carole Brisson et Roxanne Anger.

La palme du spectacle revient cependant à Witold Kurpinski pour sa conception et sa réalisation de décorsà la fois ingénieux et superbes, dont on découvre les nombreuses facettes au cours du spectacle. À cet effet, il faut souligner l'heureuse initiative du T.F.E. qui a su faire participer les élèves de l'école Maurice Lavallée à la pièce, en sélectionnant des dessins d'enfants - les auteurs n'étaient pas peu fiers lors de la remise des prix qui a couronné le spectacle - intégrés avec brio sur les divers éléments du décor.

Une représentation réussie qu'il ne fallait pas manquer!

La page de l'A.C.F.A.



DIAS...MÉDIAS...

Les médias et les droits des m

Le 3 mars dernier, M. Georges Arès, président général de l'A.C.F.A., a présenté une conférence sur le rôle des médias dans le dossier linguistique et sur leurs relations avec la francophonie albertaine. Voici des extraits de cette conférence.

Qu'on les appelle le quatrième pouvoir, ou «the fifth estate», ou qu'ils se considèrent eux-mêmes comme l'opposition officielle et la conscience de la nation, les médias ont un pouvoir considérable et souvent redoutable. Les politiciens les plus puissants ne sont pas à l'abri de leurs attaques.

Pour les minorités aussi, les médias sont une arme à deux tranchants: d'une part, elles souhaitent, et elles ont grandement besoin, que leur situation et leurs actions soient connues; mais d'autre part, elles s'exposent ainsi à l'incompréhension, et même à la mesquinerie.

L'expérience la plus commune pour les minorités est que les médias ne font pas leur travail de façon adéquate. La plupart du temps, ils recherchent le sensationnalisme au détriment d'une présentation équilibrée de la situation. À quelques exceptions près, ils ne sont pas intéressés à comprendre et à expliquer les choses en profondeur.

Un exemple de ceci s'est produit en mars 1988, lorsque les francophones d'Edmonton ont occupé les locaux de la commission scolaire catholique d'Edmonton. Depuis 4 ans, les parents francophones demandaient que leur soit allouée une école secondaire distincte. Leur choix s'était porté sur l'école J.H. Picard, construite à l'origine pour les étudiants francophones de deux institutions privées qui avaient dû fermer leurs portes. L'école Picard abritait une majorité d'étudiants du programme français langue minoritaire, et une minorité d'étudiants du programme d'immersion. Une décision favorable aux parents francophones aurait eu pour conséquence d'obliger les étudiants d'immersion à déménager dans un autre bâtiment.

Exaspérés par les hésitations et les retours en arrière de la commission scolaire, les francophones avaient organisé une marche aux locaux de la commission scolaire le soir où celle-ci devait rendre publique sa décision au sujet de l'école secondaire française. Le lendemain matin, dans l'Edmonton Journal, une grande photo en couleur en première page et un titre en grosses lettres FRANCOPHONES MARCH AGAINST IMMERSION. Pas «Francophones March for their Rights» ou «Francophones March for a School». Le texte qui suivait avait beau rétablir quelque peu les faits, le mal était déjà fait dans l'esprit des lecteurs, car le titre donnait le ton à tout l'article.

Lors du sit-in qui a suivi cette manifestation, l'Edmonton Journal n'a pas expliqué le motifs des parents, ni pourquoi les choses en étaient arrivées là. C'est comme si l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés n'avait jamais existé.

J'aimerais également vous faire part d'une conversation que j'ai eue avec une journaliste du Globe & Mail il y a 2 ans, lorsque la Commission nationale des parents francophones a rendu publique sa recherche sur l'application de l'article 23 au Canada; cette recherche avait pour titre «Un scandale national: même là où le nombre le justifie. L'éducation des francophones hors Québec».

La journaliste en question n'était pas vraiment intéressée par ce que nous avions à dire. Elle trouvait que les francophones répétaient toujours les mêmes choses, qu'ils se plaignaient toujours des mêmes choses. Je lui ai répondu que le problème, ce n'était pas les francophones, mais les gouvernements provinciaux qui faisaient la guerre à leurs francophones. Je lui ai demandé pourquoi elle ne faisait pas son travail et ne cherchait pas les vraies causes du problème. Si elle faisait véritablement son travail, ça serait plus intéressant pour elle, plus intéressant pour nous, et plus utile pour tout le monde.

Un autre exemple qui vient immédiatement à l'esprit, c'est ce qui se passe au Québec avec la Loi 178 sur l'affichage bilingue. Le son de cloche des médias anglais du pays est presqu'unanime: ils dénoncent le Québec, sans se soucier de comprendre et de faire comprendre que c'est le français qui est menacé au Canada, pas l'anglais. Sans expliquer, et peut-être sans vouloir le faire, que la minorité anglophone du Québec est la minorité la mieux traitée au pays.

En règle générale, les médias se saisissent d'un fait ou d'une déclaration qu'ils considèrent digne de faire les manchettes, et ils le montent en épingle sans le replacer dans son contexte plus large. Il n'est pas suffisant de pointer du doigt le gouvernement du Québec, comme ça se fait dans beaucoup de cas, en parlant uniquement du droit à l'affichage qui a été limité.

Pour nous, il est inacceptable que les médias anglophones ne dépassent pas ce stade. Il faut que les médias identifient le vrai problème, qui est que le français est menacé au Canada; il faut qu'ils proposent des solutions concrètes. C'est de cette façon qu'ils joueront vraiment leur rôle d'information et d'éducation de la population, et qu'ils contribueront à construire un Canada où tous les Canadiens se sentiront à l'aise.

En Alberta, pour ce qui est de la plupart des grands quotidiens, on doit faire la différence entre le traitement accordé par les éditorialistes et par la salle des nouvelles. Les éditorialistes ont démontré une bonne compréhension du dossier linguistique provincial dans le domaine politique et se sont efforcés de rendre justice aux francophones. Nous avons pu compter sur leur appui depuis les débuts de l'Affaire Piquette, en avril 1987. Ils ont toujours pris en ligne de compte le contexte historique et national de la question, la Charte des droits et libertés, l'Accord du Lac Meech.

Cet appui s'est manifesté de façon très concrète après la décision Mercure et lorsque nous avons eu des discussions avec le gouvernement albertain sur la politique linguistique que devrait adopter la province.

Nous croyons que les éditorialistes, en défendant les positions raisonnables que nous suggérions, ont contribué en grande partie à faire avancer et accepter l'idée du bilinguisme en Alberta. Nous croyons qu'ils reflétaient la pensée de la majorité silencieuse. Mais une chose est certaine, les réactions favorables que nous avons obtenues auprès de la population n'auraient pas été les mêmes sans l'appui des éditorialistes.

Encore une fois, il faut faire une exception pour le dossier scolaire. Les éditorialistes ne semblent pas comprendre l'importance ni la nécessité de l'article 23 pour la survie et le développement de la minorité francophone. Les francophones ne peuvent compter sur l'appui des éditorialistes lorsqu'ils réclament une école distincte pour leurs enfants, et lorsqu'ils revendiquent la gestion de leurs établissements scolaires.

Les journalistes font preuve d'encore plus d'incompréhension face à la francophonie albertaine. Nous avons eu beaucoup de difficulté à faire passer correctement notre message. Ils venaient à nos conférences de presse, mais les articles et les reportages qui suivaient ne rendaient pas justice à nos déclarations. Au point où nous avons dû placer nous-mêmes des annonces dans les journaux pour faire connaître notre posi

---

Une des choses qui font énormément de tort aux min
sont les sondages non scientifiques que les médias co
auprès de leurs lecteurs ou de leurs auditeurs. Le genr
dage où les gens donnent leur avis en signalant ur
numéro de téléphone, ou sont interrogés sur la rue ou s
tés à écrire au journal.

Les questions de ces sondages sont mal pensées, s
posées, et elles ne reflètent pas les véritables enjeux.
dages attirent les bigots, ceux qui aiment à se plaindre
tiques de bilinguisme, ceux qui sont contre les francoph
médias ont beau déclarer que ces sondages n'ont pas c
scientifique, les gens retiennent uniquement les pour
ou les commentaires négatifs. On n'entend jamais par
«majorité silencieuse». Ce n'est pas pour rien qu'on
comme ça: non seulement elle ne se prononce pas dans
dages de ce genre, mais on la passe volontairement sous

Les sondages professionnels, anonymes, comme ceu
par le Calgary Herald et l'Edmonton Journal à la mi-
sont beaucoup plus valables. Ces sondages ont été faits
firme de professionnels dans le domaine, et ils démontra
rement qu'une majorité des Albertains était favora
certain degré de bilinguisme dans la province. Les po
albertains, eux, faisaient toujours référence aux sonda
scientifiques, aux lettres des lecteurs, aux lignes ouv
confirmaient leur propres vues, pour justifier leurs
anti-francophones.

Une des formes subtiles par lesquelles les médias co
en quelque sorte l'opinion publique sur les minorités,
le choix des événements qui seront couverts, par les art
seront mis en page, par la mise en page elle-même. Ce
éléments sur lesquels les minorités et même les journal
font du reportage ont peu de contrôle. Les Franco-Alber
bien conscience de ces facteurs. Ça commence par la p
ou non d'un journaliste lors d'événements considérés im
par le groupe minoritaire. Le texte du journaliste peu
être coupé, modifié pour diverses raisons, et placé en p
plutôt qu'en un endroit où il aura plus de chance d'êt
comme je l'ai mentionné au début, le choix d'une pho
légende pour cette photo, et du titre pour le texte ont
plus d'importance que le texte lui-même.

Les médias ont un rôle extrêmement important à jo
informer la population de la réalité canadienne, de
enjeux constitutionnels. Et pour cela, les journalistes doi
informés eux-mêmes. Trop souvent, en Alberta en tou
sont des journalistes qui ne sont pas au courant du do
qui manquent d'expérience, qui sont envoyés pour co
francophonie». Les heures de tombée font en sorte qu'il
vent se renseigner adéquatement, et qu'ils produisent d
tages très superficiels. Cette situation joue au détrimen
de la crédibilité du média en question, des auditeurs o
teurs, et des minorités.

Au cours des 20 dernières années, la grande questio
a été «What does Quebec want?», «What do Fran
want?» La réponse est bien simple, mais les médias
ment fait un mauvais travail pour ce qui est de présent
le Québec et les francophones voulaient et veulent tou
ont mal informé la population avec des titres et des re
comme «French Shoved Down Our Throats», ou sur



DIAS...MÉDIAS...MÉDIAS...MÉDIAS...

ias et les droits des minorités

rancophones, mais les gouvernements provin-ient la guerre à leurs francophones. Je lui ai uoi elle ne faisait pas son travail et ne cherchait iuses du problème. Si elle faisait véritablement erait plus intéressant pour elle, plus intéressant us utile pour tout le monde.

iple qui vient immédiatement à l'esprit, c'est ce Québec avec la Loi 178 sur l'affichage bilingue. des médias anglais du pays est presqu'unanime: Québec, sans se soucier de comprendre et de e que c'est le français qui est menacé au Canada, ins expliquer, et peut-être sans vouloir le faire, anglophone du Québec est la minorité la mieux

rale, les médias se saisissent d'un fait ou d'une ls considèrent digne de faire les manchettes, et i épingle sans le replacer dans son contexte plus is suffisant de pointer du doigt le gouvernement me ça se fait dans beaucoup de cas, en parlant droit à l'affichage qui a été limité.

ist inacceptable que les médias anglophones ne stade. Il faut que les médias identifient le vrai it que le français est menacé au Canada; il faut des solutions concrètes. C'est de cette façon raiment leur rôle d'information et d'éducation , et qu'ils contribueront à construire un Canada adiens se sentiront à l'aise.

---

ur ce qui est de la plupart des grands quotidiens, différence entre le traitement accordé par les par la salle des nouvelles. Les éditorialistes ont nne compréhension du dossier linguistique pro-lomaine politique et se sont efforcés de rendre cophones. Nous avons pu compter sur leur appui s de l'Affaire Piquette, en avril 1987. Ils ont tou-ne de compte le contexte historique et national a Charte des droits et libertés, l'Accord du Lac

manifesté de façon très concrète après la déci-lorsque nous avons eu des discussions avec le lbertain sur la politique linguistique que devrait ince.

que les éditorialistes, en défendant les positions nous suggérions, ont contribué en grande par-er et accepter l'idée du bilinguisme en Alberta. i'ils reflétaient la pensée de la majorité silen-chose est certaine, les réactions favorables que nues auprès de la population n'auraient pas été l'appui des éditorialistes.

s, il faut faire une exception pour le dossier sco-ialistes ne semblent pas comprendre l'impor-isité de l'article 23 pour la survie et le dévelop-norité francophone. Les francophones ne peu-r l'appui des éditorialistes lorsqu'ils réclament te pour leurs enfants, et lorsqu'ils revendiquent irs établissements scolaires.

s font preuve d'encore plus d'incompréhension phonie albertaine. Nous avons eu beaucoup de e passer correctement notre message. Ils conférences de presse, mais les articles et les uivaient ne rendaient pas justice à nos déclara-n nous avons dû placer nous-mêmes des annonces dans les journaux pour faire connaître notre position.

Une des choses qui font énormément de tort aux minorités, ce sont les sondages non scientifiques que les médias conduisent auprès de leurs lecteurs ou de leurs auditeurs. Le genre de sondage où les gens donnent leur avis en signalant un certain numéro de téléphone, ou sont interrogés sur la rue ou sont invités à écrire au journal.

Les questions de ces sondages sont mal pensées, sont mal posées, et elles ne reflètent pas les véritables enjeux. Ces sondages attirent les bigots, ceux qui aiment à se plaindre des politiques de bilinguisme, ceux qui sont contre les francophones. Les médias ont beau déclarer que ces sondages n'ont pas de valeur scientifique, les gens retiennent uniquement les pourcentages ou les commentaires négatifs. On n'entend jamais parler de la «majorité silencieuse». Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle comme ça: non seulement elle ne se prononce pas dans des sondages de ce genre, mais on la passe volontairement sous silence.

Les sondages professionnels, anonymes, comme ceux menés par le Calgary Herald et l'Edmonton Journal à la mi-mai 1988 sont beaucoup plus valables. Ces sondages ont été faits par une firme de professionnels dans le domaine, et ils démontraient clairement qu'une majorité des Albertains était favorable à un certain degré de bilinguisme dans la province. Les politiciens albertains, eux, faisaient toujours référence aux sondages non-scientifiques, aux lettres des lecteurs, aux lignes ouvertes qui confirmaient leur propres vues, pour justifier leurs actions anti-francophones.

Une des formes subtiles par lesquelles les médias contrôlent en quelque sorte l'opinion publique sur les minorités, c'est par le choix des événements qui seront couverts, par les articles qui seront mis en page, par la mise en page elle-même. Ce sont des éléments sur lesquels les minorités et même les journalistes qui font du reportage ont peu de contrôle. Les Franco-Albertains ont bien conscience de ces facteurs. Ça commence par la présence ou non d'un journaliste lors d'événements considérés importants par le groupe minoritaire. Le texte du journaliste peut ensuite être coupé, modifié pour diverses raisons, et placé en page H78 plutôt qu'en un endroit où il aura plus de chance d'être lu. Et comme je l'ai mentionné au début, le choix d'une photo, d'une légende pour cette photo, et du titre pour le texte ont souvent plus d'importance que le texte lui-même.

Les médias ont un rôle extrêmement important à jouer pour informer la population de la réalité canadienne, des grands enjeux constitutionnels. Et pour cela, les journalistes doivent être informés eux-mêmes. Trop souvent, en Alberta en tout cas, ce sont des journalistes qui ne sont pas au courant du dossier, ou qui manquent d'expérience, qui sont envoyés pour couvrir «la francophonie». Les heures de tombée font en sorte qu'ils ne peuvent se renseigner adéquatement, et qu'ils produisent des reportages très superficiels. Cette situation joue au détriment de tous: de la crédibilité du média en question, des auditeurs ou des lecteurs, et des minorités.

Au cours des 20 dernières années, la grande question du jour a été «What does Quebec want?», «What do Francophones want?» La réponse est bien simple, mais les médias ont vraiment fait un mauvais travail pour ce qui est de présenter ce que le Québec et les francophones voulaient et veulent toujours. Ils ont mal informé la population avec des titres et des reportages comme «French Shoved Down Our Throats», ou sur les coûts exhorbitants du bilinguisme au Canada.

Ce que le Québec veut, ce que les francophones veulent, c'est d'être et de se sentir chez eux au Canada, c'est que le français soit sur un pied d'égalité avec l'anglais au niveau national, et qu'il reçoive un traitement équitable au plan provincial. Mais ce message a très rarement été transmis par les médias.

Ceux-ci n'ont pas dénoncé les anglophones influents qui se prononçaient contre le bilinguisme au Canada. Ils n'ont que très rarement fait la promotion de cette vision du Canada où les deux langues officielles ont une place égale et où les communautés de langues officielles se sentent à l'aise partout au pays.

Et pour vous donner un exemple bien concret, pourquoi les médias n'ont-ils pas réagi plus vigoureusement aux déclarations de M. Gary Filmon qui change tout d'un coup de position sur l'Accord du Lac Meech, parce que les droits de la minorité anglophone du Québec sont diminués? M. Filmon est resté bien silencieux lorsque les minorités francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta se sont fait enlever des droits historiques et constitutionnels reconnus par la Cour suprême. Les médias se sont bien gardés de relever que M. Filmon employait deux poids deux mesures pour justifier ses positions.

Les médias crient au meurtre contre toute atteinte aux droits et aux privilège de la minorité anglophone du Québec, mais ils passent sous silence les actions scandaleuses des gouvernements provinciaux qui mènent à l'extinction de la minorité francophone. Une des raisons pour lesquelles il y a encore et toujours des batailles linguistiques au pays tient au fait que les médias ne présentent pas toujours les choses comme ils le devraient. Pourquoi ne s'élèvent-ils pas contre les gouvernements provinciaux qui ne respectent pas l'article 23 de la Charte? Bien souvent, l'opposition des gens aux droits des minorités vient du fait qu'ils sont mal ou peu informés. Les médias ont leur part de responsabilité dans cet état de choses, et ils doivent le reconnaître et l'assumer.

Les francophones ont bien besoin de l'appui des médias. Ils auraient besoin que les médias partent en croisade en leur faveur. Pendant de nombreuses années, le journal Le Devoir a joué ce rôle. Il est regrettable que sous la direction du nouvel éditeur, il l'ait abandonné. Nous aurions espéré que fidèle à la mission que lui avait donnée son fondateur, Le Devoir prenne en main le dossier des francophones et s'engage dans la défense de notre cause.

La situation des francophones hors Québec est très mal connue et comprise au Québec. Bien souvent, les Québécois ne sont pas au cournat de notre existence et de notre désir de vivre en français. Il faut que les médias du Québec les informent et les sensibilisent à notre situation.

Si les gouvernements provinciaux nous font une lutte sans merci, si le gouvernement fédéral ne parle pas plus fort en notre faveur, et si le gouvernement du Québec reste complètement silencieux, que nous reste-t-il pour éveiller l'opinion publique, l'informer et l'éduquer? Les médias doivent accepter ce mandat que nous leur offrons.

En conclusion, j'aimerais dire que les médias sont un **acteur** important dans la question des minorités. Pas simplement un spectateur, pas simplement un rapporteur. Non seulement ils sont la source d'information privilégiée pour la population, mais ils contribuent à façonner l'opinion publique dans une large mesure. À notre avis, ils pourraient davantage être à la hauteur de la situation.

• *SCHL*

Augmentation de 10% du nombre de mises en chantier

EDMONTON - Selon les statistiques publiées le 10 février par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre de mises en chantier en Alberta a augmenté de 10% au cours du premier mois de 1989.

Selon Laurie Scott, analyste principal du logement à la SCHL, les mises en chantier sont passées de 547 en janvier 1988 à 600 le mois dernier. «Ces chiffres traduisent la stabilité de l'économie de la province, et on s'attend à ce que la tendance générale à la hausse se maintienne en 1989», explique-t-il.

Le nombre de mises en chantier à Edmonton a légèrement diminué en janvier, passant de 200 pour la même période en 1988 à 193 en 1989, soit une diminution de 4%. M. Scott ajoute qu'une croissance stable de l'économie de la ville est prévue en 1989 et qu'elle aura des incidences favorables sur le nombre de mises en chantier.

«On s'attend à ce que le nombre de mises en chantier à Edmonton atteigne 4 400, ce qui représente une augmentation de 6,5% par rapport au nombre total de mises en chantiers en 1988. Pour ce qui est de la province, les mises en chantier devraient totaliser 12 500, soit une hausse de 7,4% par rapport à l'an dernier, alors qu'elles avaient totalisé 11 640».

• *École Héritage*

«Vous vous êtes donné un lieu d'apprentissage selon vos besoins»

- Hélène Gignac

JEAN-CÔTÉ - Les enseignantes Dolores Nolette et Lise Roy-Nicolet agissaient comme maîtres de cérémonie.

Madame Monique Maisonneuve, présidente active du CREF fut la première invitée à adresser la parole. Entre autre elle tint à souligner que le projet éducatif est un geste d'existence qui veut transmettre notre héritage à nos enfants. C'est un projet qui produirait le calme, la paix, l'harmonie. Ce serait notre façon de prendre notre place en tant que francophones dans la société. Elle voulu rendre hommage à tous les bénévoles qui y ont crus et plus particulièrement à la Commission scolaire de St-Isidore. «L'école ne fonctionne que depuis cinq mois et déjà on y perçoit la réponse à nos attentes en ce qui a trait à la langue et à la culture. Elle nous redonne notre identité et répond aux besoins affectifs et éducatifs de nos enfants, afin qu'ils puissent prendre place dans la société. On espère qu'elle pourra renforcer leur identité afin qu'ils aient un concept de soi en tant que francophone. Vivre en français ce n'est pas être mieux, ou moins que les autres mais plutôt différents et uniques». «Je voudrais rendre hommage à ma grand-mère Annette Hébert-Roy qui comme tous nos pionniers ont été des pionniers de la région dans le domaine de la francophonie. Avec ces pionniers et colonisateurs on peut encore garder espoir pour notre héritage franco-albertain». Ce message plein d'émotion a été suivi d'un chant: «Notre école», interprété par la chorale des classes intermédiaires.

Puis Normande Bouchard apporta les souhaits de l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix. Elle a dit combien ce jour en est un mémorable, combien elle est heureuse de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui nous ont transmis leur langue et leur culture malgré l'adversité.

«C'est l'occasion unique offert aux parents de reprendre en main leurs institutions pour qu'elles y jouent leur rôle et véhiculent leurs valeurs. Nous sommes reconnaissants à la Commission scolaire de St-Isidore, aux enseignants qui, par leur professionnalisme, contribuent à la culture et à l'éducation de nos enfants. Ils savent créer une ambiance chaleureuse et humaine.

Nos meilleurs voeux de succès et langue vie à l'École Héritage, **notre** école».

Au nom de la Fédération des parents francophones, F.P.F.A., la présidente, Madame Hélène Gignac de Calgary a dit que l'École Héritage était la preuve vivante que c'est possible de se prendre en main. «On vous avait pourtant dit qu'il y avait des obstacles insurmontables, que ce projet était un rêve irréalisable. Vous vous êtes donné un lieu d'apprentissage selon vos besoins. Vous avez oeuvré dans ce projet. Il me fera plaisir de communiquer la fierté qui règne dans cette école.» «FÉLICITATIONS! BRAVO! BONNE CHANCE!»

La famille Dauvin, une famille de cinq de la région dont le père est diacre, donc, serviteur de Dieu, a voulu partager la joie des coeurs et des âmes qui exultent, en nous interprétant trois chants dont: «Venez à la fontaine du Seigneur» et «Nous te remercions, Seigneur». Ils s'accompagnèrent d'une guitare, de deux violons et d'un clavier.

Suivit les témoignages de deux élèves Mélanie Tritz nous a dit que, pour elle l'École Héritage est une bonne école. Elle y a beaucoup d'amis. Elle trouve qu'ils sont chanceux, ces élèves d'être les premiers à fréquenter une telle école. Guillaume Allard pour sa part nous a déclaré que pour lui ce fût le début d'une nouvelle amitié. «Les enseignants sont prêt à tout. Ils sont surtout des amis à qui on peut se confier sans gêne. Le beau parler français et sa belle culture, ce sont les pionniers qui nous les ont laissés en héritage. Je suis fier d'être francophone». ceci fut suivi d'une pièce de théâtre - composition de Madame Thérèse Bégin qui décrivait surtout les derniers stages de sensibilisation que l'A.C.F.A. avait mis sur pied et plus particulièrement le premier forum public qui avait lieu au Sportex de Donnelly, en juin 1986. Après une scène de situation familiale où adolescents, entrent à la maison après la journée d'école en parlant anglais et munis de balladeurs pour écouter la musique rock, on passa au forum public où on a reconnu très bien M. Albert

Ouverture

(suite de la page 15)

Turcotte, directeur, Madame Renée Johnson, paren t, Roseline Fillion, étudiante à G.P. Vanier, Richard Pearson, étudiant à Routhier et M. Normand Blais. Ces personnages étaient incarnés par Carmen Parent, Dnica Johnson, Carmen Paquin, John Mackell, Judy thibault. Et il y avait, bien entendu, des parents qui réagissaient aux interventions des membres du forum.

Par après, il y a eu réflexion des étudiants regardant l'album de photos de leur première journée d'école, en septembre 1988. Ce mini-théâtre fut suivi d'une pièce de violon de Lucille Laliberté accompagnée par son père, à la guitare.

C'était au tour du Père Forget d'intervenir au nom des Oblats de Marie-Immaculée. il a décrit très brièvement l'apport des missionnaires oblats à partir des pères Giroux et Dréau et la contribution qu'ils ont apportée à l'éducation de la jeunesse au Collège de Gravelbourg, au Collège St-Jean à Edmonton, et au Collège Notre-Dame-de-la-Paix à Falher. «Cette école homogène refait ce qu'on faisait, il y a 20 ans, dans notre milieu. De nos institutions sont sortis des professeurs, des principaux (directeurs) d'école, des curés même. Nous avons cheminés avec vous et nous applaudissons ce grand évènement. Bonne chance, chance, et que dans les prochains dix ans les Mlle Tritz et M. Guillaume se multiplient. Carmen Parent, accompagnée de Sylvianne Tailleur au clavier et de Christian Maisonneuve à la batterie nous interpréta le chant «Ma mère chantait toujours»

(suite à la page 17...)

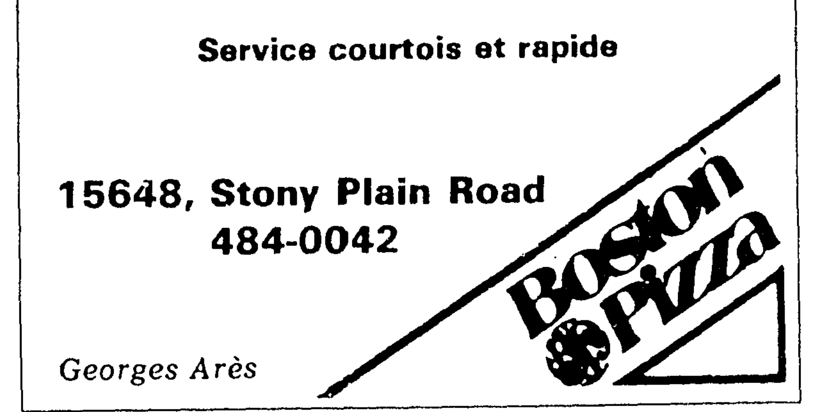
Ouverture

(suite de la page 16)

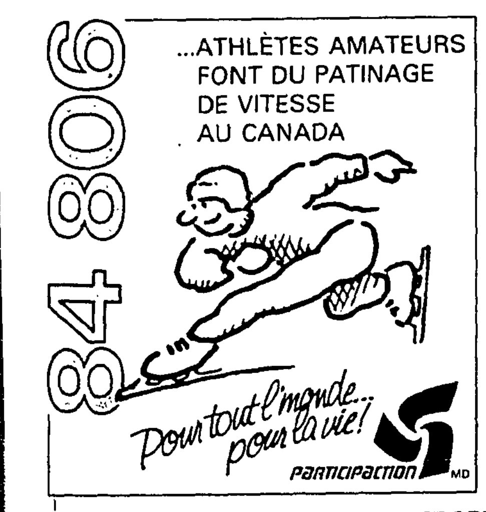
Soeur Georgette Payeur, c.s.c. adressa la parole à son tour au nom des Soeurs de Ste-Croix. Elle a dit combien «cette nouvelle école et toute la population de la région est chère à notre congrégation». Depuis 1920, les soeurs se sont installés à Falher et de là ont rayonnées dnas les paroisses environnantes. Deux cent sept religieuses ont mis leurs dons et leurs talents au service des personnes des communautés de Falher, Donnelly, Eagleshan et Tangent. Mille six cent cinquante-huit années ont été consacrées à une jeunesse par l'enseignement, l'éducation de la foi et les mouvements du temps. Elle offrit leurs chaleureuses félicitations. Pour continuer l'oeuvre de l'éducation de la foi, les Soeurs de Ste-Croix désirent commencer un fond en mémoire de Soeur Jeannette Couillard en vue des professeurs engagés dans l'éducation de la foi. En remettant la première tranche de ce fond à M. Jacques Moquin, directeur adjoint, elle lui souhaita ainsi qu'à tous les gens concernés, la réalisation de leur rêve et la continuité de leur cheminement. En réponse M. Moquin, l'assura que ce désir serait respecté par les conseillers de la Commission scolaire. M. Lucien Sasseville adressa la parole au nom des grands-parents disant qu'il avait lui-même quatre petits-enfants à l'École Héritage. Il rappela les débuts de l'école de Jean-Côté et son histoire houleuse et mouvementée. Il rappela la mémoire de M. Edouard Cimon qui était venu, de son verbe facile et de son vocabulaire varié, parler aux citoyens de Jean-Côté en elur disant: «Prenez patience, un jour la justice adviendra». Lui, avait la fierté de sa langue et de son patrimoine.

Il y a quinze ans, il y a eu un sondage de fait au sujet de l'amélioration de l'éducation française dans nos écoles et M. Sasseville était membre du comité d'éducation de l'A.C.F.A. qui sous la présidence de M. Raymond Lamoureux commença ce long et ardu cheminement. M. Sasseville est témoin qu'à l'École Héritage très tôt le matin et tard dans la veillée, il y a des professeurs à l'oeuvre à l'école. S'adressant aux parents et professeurs il les félicita en disant: «Vous avez à coeur la réussite de votre projet. Il souligna le dévouement des Soeurs de Ste-Croix durant quarante ans. Aux jeunes, il dit «Apprenez bien ces mots. Apprenez cette culture qui est la vôtre. Aimez cette langue. Avec ce patrimoine vous apportez votre contribution à faire un grand pays - le Canada.

Ensuite le Groupe Horizon, formé depuis l'ouverture de l'école, nous interpréta avec vigueur trois pièces instrumentales. On interpréta ensuite le chant: «Ensemble» afin de se recueillir avant la prière d'action de grâces. Cette prière fut présidée par le R.P. Fortier, ancien curé de Jean-Côté accompagné de M. Yvon Mahé, directeur et de Madame Lynda Arsenautl, directrice-adjointe. Le chant «Avec amour» précéda les litanies d'intentions formulées par M. Yvon Mahé. On termina le tout avec l'hymne national suivi de la reprise du chant «Avec amour». Jean Bergeron et Monique Maisonneuve terminèrent le programme en rappelant que dans toute cette célébration on garde en mémoire le dévouement des Soeurs de Ste-Croix et des Oblats de Marie Immaculée, l'amour, le courage, la ténacité de nos ancêtres et surtout l'amour de nos enfants.



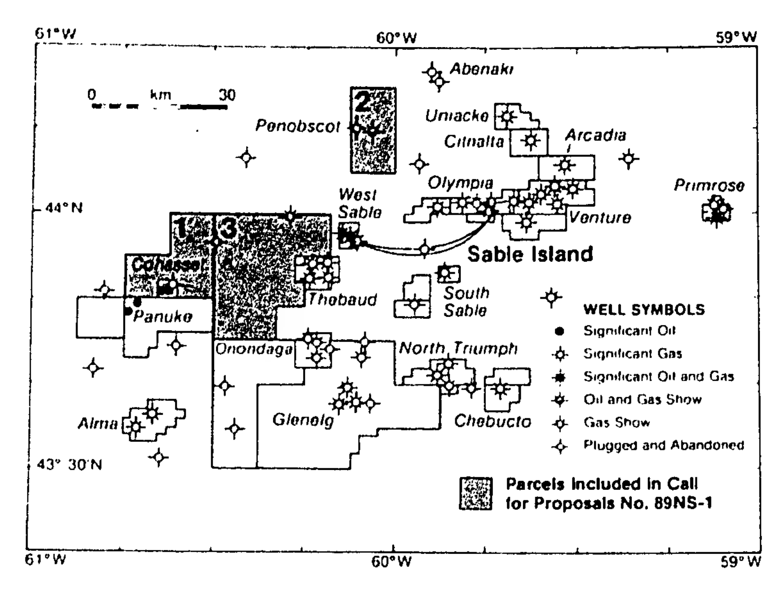
Carrières et professions



AVIS

■ Appel d'Offres:

L'Office Canada-Nouvelle-Écosse du pétrole et du gaz offshore a lancé un appel d'offres relatif à des accords d'exploration. Les offres visant les parcelles identifiées dans la carte ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14 h, heure avancée de l'Atlantique, le 30 juin 1989. Les parties intéressées sont priées de citer l'appel d'offres n° 89NS-1 qui explique la procédure de soumission des offres. On peut obtenir un exemplaire de l'appel d'offres aux adresses suivantes:



Office Canada-Nouvelle-Écosse du pétrole et du gaz offshore	Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada	Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada
Pièce 102	15e étage	3e étage
Tour Cogswell	Tour B	630-4e Ave., S.-O.
2000, rue Barrington	355, chemin River	C.P. 2638, succ. M
Halifax (Nouvelle-Écosse)	Ottawa (Ontario)	Calgary (Alberta)
B3J 3K1	K1A 0E4	T2P 3C1
(902) 426-8570	(613) 993-3760	(403) 292-5631

■ Dates de clôture pour les demandes d'inclusion de terres:

L'Office Canada-Nouvelle-Écosse du pétrole et du gaz offshore a désigné le 30 juin 1989 et le 29 décembre 1989 comme dates limites pour les demandes d'inclusion de terres dans de futurs appel d'offres. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous procurer les Lignes directrices relatives aux demandes de proposition et aux demandes d'inclusion de terres aux adresses pré-citées.

Canada





APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h (heure des Rocheuses) à la date de fermeture spécifiée ci-dessous. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

**No 800201 - POUR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
WESTLOCK, ALBERTA
ÉDIFICE DU DÉTACHEMENT DE LA GRC**

Date de fermeture: **le 30 mars 1989**

Dépôt: **100 $**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta); chambre 632, 200 - 4e avenue S.E. Calgary, Alberta et peuvent aussi être consultés aux bureaux des Associations de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta. Dépôt de soumissions: Les sous-contracteurs en travaux mécaniques et électriques doivent soumettre leur soumission au Dépôt de soumissions du bureau de l'Association de la construction situé au 10215 - 176e rue, Edmonton (Alberta). au plus tard, le mercredi 28 mars 1989 à 14h, heure des Rocheuses, en accord avec le «Standard Rules of Practice for Bid Depositories» (Projets de construction d'édifices du gouvernement fédéral) en date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Contrats de production 1989-1990 s'appliquant au seigle, au lin et au canola

WINNIPEG - Au cours de la prochaine campagne, les producteurs auront l'option de livrer leur seigle, lin et canola/colza en vertu de contrats de production spéciaux avec les compagnies céréalières.

La Commission du blé a dit que l'industrie céréalière avait fait des arrangements avec elle en vue de permettre aux producteurs d'assigner une acre seulement par tonne de grain sous contrat de production. Les compagnies céréalières font savoir qu'elles n'accepteront plus de contrats après le 30 juin 1989. Les compagnies céréalières verront elles mêmes au mouvement du grain sous contrat en fonction de leurs propres besoins.

Toutes les autres livraisons de seigle, de lin et de canola/colza à la collecte se feront en vertu de contingents ordinaires. Les contingents d'ouverture de la campagne 1989-1990 visant les grains hors commissions sont fixés pour le seigle et le lin à 510 kilogrammes (environ 20 boisseaux) de l'acre contingentée et pour le canola/colza à 455 kilogrammes (environ 20 boisseaux) de l'acre contingentée.



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX DE VIA

L'Office national des transports du Canada mène une enquête relative à la politique d'établissement des prix de VIA Rail Canada Inc. et à ses répercussions sur la concurrence pour la clientèle entre les modes de transport, conformément à une demande du ministre des Transports selon l'article 31 de la **Loi nationale de 1987 sur les transports.** Une copie détaillée de cet avis, incluant les références pour l'enquête, est disponible auprès du Secrétariat de l'Office.

L'Office a décidé de tenir des séances d'audience publique, partout au Canada, afin d'entendre des témoignages et de recevoir des présentations écrites relativement à l'enquête.

DATE	ENDROIT	ADRESSE
Jeudi 30 mars 1989 10h	Vancouver (C.-B.)	Salle de bal The Delta Airport Inn Resort 10251, prom. St. Edwards RICHMOND (C.-B.) V6X 2M9
Lundi 3 avril 1989 10h	Calgary (Alberta)	Salle Glenview Calgary Convention Centre 120, 9e avenue s.-e. CALGARY (Alberta) T2C 0P3
Mercredi 5 avril 1989 10h	Winnipeg (Manitoba)	Salle de bal Manitoba Shereton Winnipeg 161, rue Donald WINNIPEG (Manitoba) R3C 1M3
Mardi 11 avril 1989 10h	Halifax (N.-E.)	Salle de bal Nova Scotia (section C) Hôtel Halifax Sheraton 1919, rue Upper Water HALIFAX (N.-E.) B3J 3J5
Jeudi 13 avril 1989 10h	Montréal (Québec)	Salle des Saules Complexe Guy Favreau Centre de Conférence 200, boul. Dorchester ouest Étage 00 MONTRÉAL (Québec) H2Z 1X4
Mardi 18 avril 1989 10h	Windsor (Ontario)	Salle Dieppe Cleary Auditorium and Convention Centre 201, prom. Riverside ouest WINDSOR (Ontario) N9A 5K4
Mardi 25 avril 1989 10h	Toronto (Ontario)	Salle de bal (Section A et B) Hôtel Westbury 475, rue Yonge TORONTO (Ontario) M4Y 1X7
Lundi 1er mai 1989 10h	Hull (Québec)	Salle Pontiac Centre de Conférence Phase IV, Place du Portage 140, Promenade du Portage HULL (Québec)

Les personnes désirant participer à ces audiences publiques devront, au plus tard le 23 mars 1989, mentionner au secrétaire de l'Office le nom et l'adresse du participant ou du procureur à qui la correspondance peut être envoyée, l'endroit auquel elles comptent soumettre leur présentation écrite, une déclaration relativement à la langue officielle dans laquelle le participant désire être entendu et, dans un même temps si possible, une copie de tout mémoire devant être considéré par l'Office.

Les personnes qui ne prévoient pas assister aux audiences publiques pourront présenter leurs observations, en anglais et en français, en les faisant parvenir avant le 10 avril 1989 à:

Suzanne L. Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
Tél.: (819) 997-0677
Télex: 053-4254
Télécopieur: (819) 953-5253

Toute personne ayant besoin d'installations ou de services spéciaux aux audiences publiques devra en informer la soussignée le plus tôt possible.

Canada



RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE À BONNYVILLE

Projet - Construction d'une aile en bois de deux étages pouvant contenir quarante-quatre (44) lits et rénovation d'une partie de la résidence actuelle pouvant contenir vingt-deux (22) lits.

Endroit - Bonnyville, Alberta
Projet No 1511-2752-2004
Il s'agit d'un projet financé par le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta.

On peut obtenir les documents d'appel d'offres uniquement auprès des entrepreneurs généraux en mécanique et en électricité au bureau suivant: Robert Bennett Architect Ltd., Coronation Plaza, 202 East Tower, 14310 - 111 avenue, Edmonton, Alberta, T5M 3Z7. (Tél.: 451-4376), moyennant un dépôt de 100 $, versé par chèque certifié à l'ordre de l'Alberta Mortgage and Housing Corporation. Cette somme sera remboursée après retour, en bon état, des plans et du cahier des charges, au plus tard 14 jours arpès la date de clôture.

On peut consulter les documents d'appel d'offres aux bureaux de l'Association de la Construction, situés à Edmonton, Red Deer, Calgary, Lloydminster et Bonnyville.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au bureau de l'Alberta Mortgage and Housing Corporation, 8657 - 51 avenue, Edmonton, Alberta, T6E 6A8 au plus tard le 21 mars, 1989 à 15h.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié ou d'un dépôt de soumission représentant 10% du prix total de la soumission.

LES SOUMISSIONS SERONT OUVERTES EN PUBLIC

LA SOCIÉTÉ NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta.



Destination Services aux membres '89

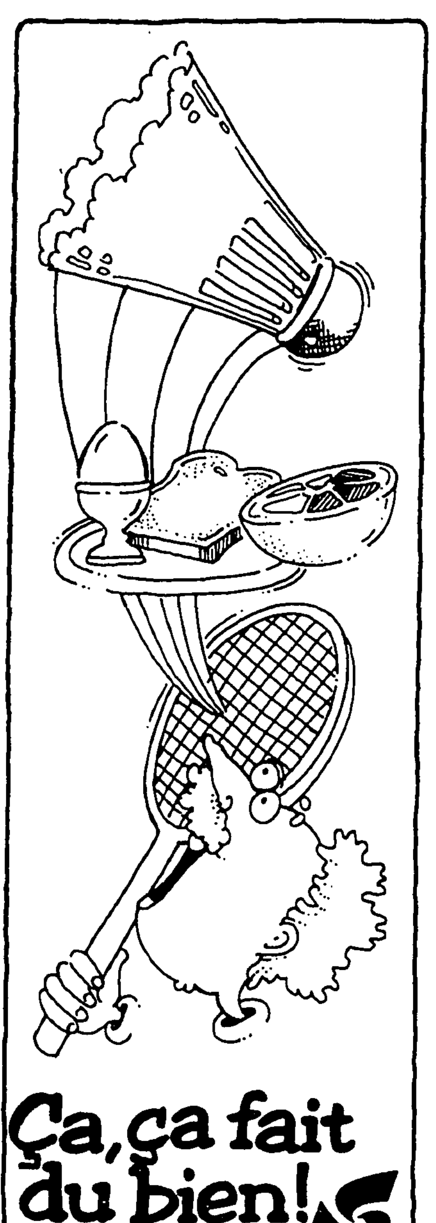
OTTAWA (APF) - Pour une deuxième année consécutive, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) organise des rencontres d'information et de réflexion, de même que des sessions de formation et des conférences-ateliers pour les groupes de femmes membres.

Le programme «Destination Services aux membres '89» de la FNFCF est un service gratuit qui s'inscrit dans la mission de l'organisme, qui est de regrouper les femmes francophones en milieu minoritaire, de susciter chez elles une prise de conscience collective, et de développer des projets capables d'apporter une amélioration des conditions de vie des femmes.

La Fédération se propose cette année de tenir des rencontres d'information et de réflexion sur la vie de famille et la vie de travail, les femmes seules et leurs enfants, les partenaires dans l'entreprise familiale, les femmes et la santé, les femmes et leurs droits, les travailleuses au foyer, et les femmes et la politique. Ces rencontres sont d'une durée normale de 15 heures et se déroulent en fin de semaine, quoiqu'il est possible d'offrir une rencontre de plus courte durée sur semaine. D'autres sujets peuvent être abordés selon les désirs exprimés par les groupes membres, en autant qu'une personne-ressource soit en mesure d'animer la rencontre.

Les sessions de formation ont pour objet de répondre à des demandes issues du questionnement d'un groupe, comme par exemple la formation de personnes-ressources. Quant aux conférences-ateliers, les sujets traités doivent établir un lien entre la situation des femmes francophones en milieu minoritaire, et une question d'actualité.

Pour de plus amples informations, il suffit de communiquer avec la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, en composant le 613 232-5791 ou en écrivant à FNFCF, 525-325 Dalhousie, Ottawa, Ontario, K1N 7G2



Toutes les croix du monde

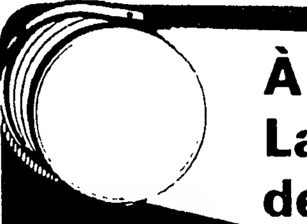
(OCS)Le Vendredi saint est un jour où le Seigneur nous invite à nous tenir debout, près de la croix, comme sa mère l'a fait. Alors que les Apôtres s'étaient enfuis, excepté Jean, elle, elle était restée là, solide dans la foi. Au milieu des ténèbres du Calvaire, Marie était une lumière, toujours constante dans son pèlerinage de foi.

Le Vendredi saint veut dire: «Chrétiens et chrétiennes, apprenez à vous tenir debout, près de la croix. Apprenez à vous tenir debout au pied de toutes les croix de ce monde. Il y en a dans votre quartier. Il y en a chez vos voisins. Il y en a, des croix, dans votre famille. Votre coeur est parsemé de croix. Le Vendredi saint veut dire: Apprenez à vous tenir debout, soyez courageux, soyez optimistes. Comme Marie, soyez avez Jésus. Interrogez-vous sur la présence de Jésus dans votre vie. Avez-vous une foi à l'eau de rose ou est-elle enracinée, comme les fleurs qui poussent, près de la croix? Alors, Jésus vous donnera son Esprit. Il vous donnera sa force. Vous apporterez, dans votre milieu, les richesses ineffables du Coeur de Jésus.

Aujourd'hui, il faut répéter souvent: «Coeur sacré de Jésus, j'ai confiance en vous. Beaucoup d'autres m'ont laissé; d'autres m'ont trahi. Vous seul êtes resté mon meilleur ami, l'ami fidèle, à la vie, à la mort».

L'ombre de la croix est une lumière qui éclaire et qui réchauffe. Elle indique finalement le chemin du bonheur. Chemin de croix, chemin royal. La croix, c'est la clef de la porte du ciel.

André-M. Cimichella
évêque auxiliaire à Montréal



À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 18 au 24 mars 1989

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE:** Deux amis inséparables
12h55 **LE MONDE DU VÉLO**
13h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE**
16h30 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Montréal à Pittsburg
20h00 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
20h30 **SAMEDI DE RIRE** Inv.: Alain Dumas et Claire Jacques
21h30 **FILM TAMPON:** Aujourd'hui en France
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **CHAMPIONNAT MONDIAL DE PATINAGE** Artistique Compétition féminine
23h40 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Angélique et le sultan

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LES MATINÉES DU DIMANCHE** La flûte enchantée
16h00 **LA GRANDE VISITE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS.** Spécial «Broue» avec Michel Côté, Marc Messier et Marcel Gauthier
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES:** Championnat mondial de patinage artistique. Gala des champions. Présentation des meilleurs numéros avec les gagnants de chacune des catégories.
22h10 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h45 **CINÉ-CLUB:** Papa est en voyage d'affaire. La vie d'une famille yougoslave à l'époque de l'affrontement entre la Yougoslavie et l'URSS.

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **DES DAMES DE COEUR** Véronique prend une décision concernant le bébé
20h00 **ÉLECTIONS '89** Avec Philippe Schnobb. Présenté en direct de Calgary
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CAMPS D'ENTRAÎNEMENT DES EXPOS**
23h15 **CINÉMA:** Chisum Western avec John Wayne (amér. 72)

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **GRAND AIR**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **STAR D'UN SOIR.** Inv.: Gerry Boulet et Chloé Ste-Marie
20h00 **L'HÉRITAGE** Gabriel console Stéphanie
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Garçon.Comédie sentimentale avec Yves Montand

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY** La fiancée de Boogedy
18h30 **GÉNIES EN HERBE** (Finale de Toronto)
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS** Les nouveaux mariés habitent dans le pauvre atelier à peine modifié de Jean-Marie
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ** Suzanne commet un geste inprudent
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CAMPS D'ENTRAÎNEMENT DES EXPOS**
23h15 **CINÉMA:** L'indic

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **À PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR**
19h30 **COMMENT ÇA VA?** Sujets: Bon pied, bon nez, Le plein de calories et Garde partagée.
20h00 **LANCE ET COMPTE** Gilles Guilbault forme un groupe avec Linda Hébert, Marc Gagnon et Pierre Lambert.
21h00 **DÉMOCRATIES** L'ordre public.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Le pouvoir du mal

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h05 **FILM TAMPON:** Témoignage
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** Les poupées de l'espoir
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
22h55 **LE MONDE DU VÉLO**
23h00 **CINÉMA:** Les Saints Innocents. Une famille de paysans vit assujettie à de riches propriétaires qui les exploitent sans vergogne.

À NE PAS MANQUER
LASER 33-45
Le mercredi à 19h00



LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS À RADIO-CANADA

Le 20 mars à partir de 20 heures, la population francophone en Alberta pourra suivre le dépouillement des résultats électoraux en direct à la télévision et à la radio de Radio-Canada.

À la télévision, la soirée des élections sera diffusée en direct des studio du «News World» de Calgary. Philippe Schnobb animera la soirée, alors que Sylvie Robillard livrera les résultats au fur et à mesure de leur parution et Jean-Marc Caron les analysera. Quant à Luc Simard, il recueillera les commentaires des invités: Georges Arès, président de l'ACFA et un représentant de chaque parti.

Sur les lieux de l'action, les journalistes de Radio-Canada guetteront les réactions suscitées par les résultats dans les quartiers généraux des différents partis. À signaler que Roger Parent sera présent au quartier général de Léo Piquette à Lac-la-Biche.

L'émission est signée Julia Sargeaunt, avec Alain Ouellette à la mise-en-ondes, Jean Patenaude à la coordination des quartiers-généraux et Marc Doré à l'affichage. Mentionnons également la participation de Georges Chartrand, affectateur à la salle des nouvelles, en tant que conseiller politique.

À la radio, Stéphane Parent prendra l'antenne à 20h00 pour présenter les résultats, de brèves analyses et synthèses, le tout sur un fond musical vivant et agréable. Denis-Martin Chabot, affectateur à la salle des nouvelles, se chargera des analyses et s'entretiendra avec les journalistes. Ceux-ci livreront leurs commentaires en direct de différents points stratégiques ainsi que des circonscriptions où «ça bouge». Ghyslain Charron, correspondant national, donnera une perspective nationale aux résultats albertains tout au long de l'émission.

Maurice Morin assure la réalisation de la soirée des élections, assisté de Mireille Vézeau.

Toujours à la radio, le Café Show du 21 mars sera également consacré aux résultats des élections et à Première Page une analyse complète de la soirée du 20 mars sera faite.

Enfin, à la télé le Ce Soir Magazine du 21 mars, présentera une émission spéciale consacrée aux réactions de cette élection provinciale. Toute l'équipe de la salle des nouvelles y participera.

Bloc-notes

Une courtoisie de 

La ligne des Bonnes Nouvelles

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

VOULEZ-VOUS participer plus activement dans la communauté francophone. Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs Francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

MARIAGE - M. et Mme Nazaire Cyprien Benoit ont l'honneur d'annoncer le mariage de leur fille Jeane à M. Samuel Pique, fils de M. Mme Aimé Didace Pique. La cérémonie nuptiale aura lieu à l'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE le jeudi 23 mars à 18h30.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3



L'UNICEF offre toute l'année une magnifique sélection de cadeaux et de jeux réservés aux enfants.



NOUS CONSERVONS LES TERRES HUMIDES...

Canards Illimités Canada

Nous le faisons depuis 1938 Aujourd'hui, nous comptons quelque 400 employés dans 44 bureaux à travers le Canada. Nous prenons soin des terres humides ..et nous faisons du bon travail.

En 1988, nous célébrons notre 50e anniversaire Comment? En aménageant des terres humides. Et lorsque nous aurons terminé ces constructions, nous en commencerons d'autres parce que la protection de la faune et de la sauvagine du Canada est ce que nous pouvons faire de mieux pour célébrer nos prochains cinquante ans

Nous ne croyons pas être les sauveurs de la nature Nous sommes des conservationnistes travailleurs et réalistes, faisant ce que nous faisons le mieux . conserver les terres humides.

Composez 1-800-665-3825 pour plus de renseignements.



ÉCOLE FRANCOPHONE SAINTE-ANNE DE CALGARY

1010 - 21e avenue S.E.

INSCRIPTIONS POUR LA MATERNELLE ET LA PREMIÈRE ANNÉE SONT PRÉSENTEMENT EN COURS.

VOTRE ENFANT DOIT AVOIR 5 ANS AU 28 FÉVRIER 1990 POUR LA MATERNELLE ET 6 ANS À LA MÊME DATE POUR LA PREMIÈRE ANNÉE.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONEZ À L'ÉCOLE SAINTE-ANNE ENTRE 9H ET 15H AU **262-2525**

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **465-6581. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et postez le tout à: 8923, 82e avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Edmonton

Mobilier et planification de magasins, service en français, demandez notre cataloque en appelant Normand Lefaivre au 453-5702. Allied Store Equipment Ltd. 11408, 119 Rue, Edmonton.

30/3

Belle maison à partager avec étudiant(e) francophone, entrée, chambre et salle de bain privées, cour arrière, laveuse et sécheuse, près de l'université, 350 $/mois, libre le 1er mai. Pour information, appelez Jocelyne au 435-3077

Calgary

LA FRANCE

2752 $

28 JUIN au 18 JUILLET

(21 jours)

- Comprenant l'aller/retour - Calgary-Paris
- Tour par autobus de luxe
- Hôtel - guide et 2 repas par jour

ZODIAC TRAVEL & TOURS LTD.
Suite 226, 321 - 6e Avenue,
Calgary, Alberta
Tél.: (403) 266-5442

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP SARCEE

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir du camp Sarcee jusqu'à nouvel ordre.

Description de la zone dangereuse:

Champ de tir du camp Sarcee.

Le champ de tir est une propriété administrée par le MDN, située dans le canton n°23, rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien, dans la réserve indienne de Sarcee, n°145, au sud-ouest de la ville de Calgary. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Calgary.

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

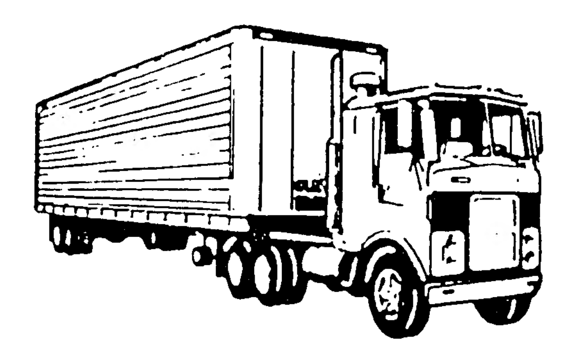
Ottawa, Canada
17630-77

Canada

Votre hebdo préféré

LE FRANCO

EST DÉMÉNAGÉ



notre bureau est situé au

8923-82e avenue
(Centre 82)
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Téléphone: **465-6581**

Télécopieur (Fax): **465-6773**



Un jour où l'amitié règnait en maître



Que d'amitiés ont été renouées lors de cette promenade en «sleigh» dans la campagne albertaine. C'est une occasion pour les francophones de Saint-Albert de se rencontrer et d'échanger. *(Photo Lucienne Brisson)*

par LUCIENNE BRISSON

Le dimance 12 février dernier, environ 75 francophones se sont réunis dans le simple but de se rencontrer, de s'amuser ensemble et de se mieux connaître. Une chose qui ne s'était pas produite depuis plusieurs années à Saint-Albert. Les nombreux et généreux sourires... Les rires francs, prodigués tout

(suite à la page 23...)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

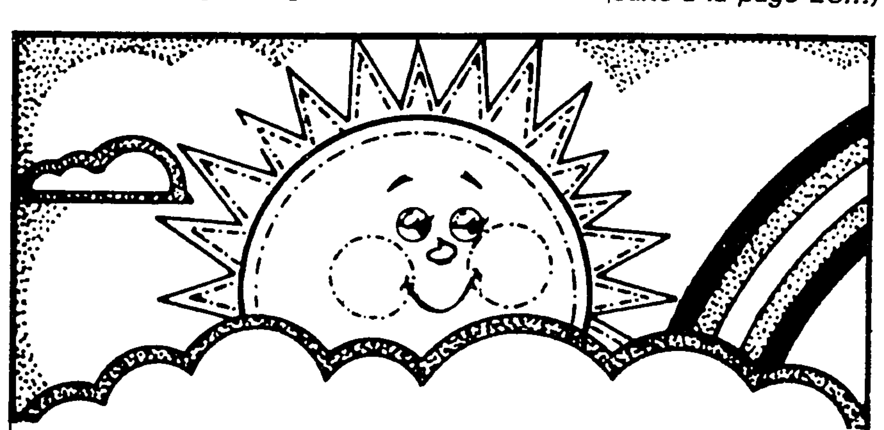
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 12 mars

En 1870, la première de trois tempêtes importantes en mars frappe le sud de l'Ontario, apportant de 23 à 63 cm de neige d'Hamilton à Markham. Le 16, une deuxième tempête en déverse de 45 à 63 cm et le 27, une troisième laisse jusqu'à 90cm.

C'est arrivé un 13 mars

En 1757, extrait des archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour le comptoir de York: «Les gens portent des mitaines pour dormir à cause du froid».

C'est arrivé un 14 mars

En 1986, un épais brouillard paralyse le sud de l'Ontario, causant la fermeture de l'autoroute Queen Elizabeth et empêchant les avions de décoller. Le service de contrôle aérien de l'aéroport international Pearson qualifie ce brouillard du pire depuis 25 ans. Les accidents de la route font 3 morts.

C'est arrivé un 15 mars

En 1980, après un hiver particulièrement doux, Montréal reçoit une tempête de 20 cm, sa pire tempête de neige de l'hiver. La tempête, qui frappe également Québec, perturbe le transport et entraîne la fermeture des écoles et des commerces dans les deux villes.

C'est arrivé un 16 mars

En 1979, à Brandon, on enregistre la fin de la plus langue période de températures inférieures à zéro dans le sud du Manitoba, soit 126 jours. Le record précédent, enregistré au printemps de 1874-1875 à Winnipeg, était de 123 jours.

C'est arrivé un 17 mars

En 1976, en Nouvelle-Écosse, une tempête avec des vents de 148 km/h renverse des roulottes, détruit des bâtiments, arrache des toits et abat des lignes électriques. La pluie verglaçante rend la conduite automobile dangereuse. On signale d'importantes inondations dues aux marées.

C'est arrivé un 18 mars

En 1980, une pluie diluvienne record de 74 mm à Saint-Jean (N.B.) inonde les sous-sols et oblige l'évacuation de nombreux habitants. Une surveillance des inondations dure plusieurs jours.

Source: Environnement Canada

Amitié

(suite de la page 22)

au cours de la journée, ont prouvé une fois de plus, que de par sa nature, le vrai Canadien-français est un «vive la joie» qui excelle dans l'art de se retrouver avec ses semblables afin de mieux se récréer.

Le tout a débuté par une promenade en traîneau, courtoisie de M. Lucien Éthier, où participaient 21 personnes, dont le chapelain de la communauté francophone, le Père Maurice Beauregard, o.m.i.

Les jeunes dit-on... ont surtout apprécié cette promenade puisqu;ils en ont profité pour faire ou renouer des connaissances, lesquelles peut-être, avaient été, sans s'en rendre compte, quelque peu négligées.

Suite à cette promenade, tous se sont retrouvés au sous-sol de l'église paroissiale pour...les uns se donner le plaisir d'une partie de cartes, les autres...piquer une bonne jasette avec celui-ci ou celle-là pendant que les enfants s'amusaient à coeur-joie, sous l'habile direction de Denis Busque de Saint-Albert.

Puis réunis autour d'une grande table agrémentée de succulents mets à la fortune du pot tous se sont régalés.

M. Guy Goyette, pianiste, dont la réputation n'est plus à faire, a pendant des heures entretenu l'assistance. C'est avec beaucoup de plaisir que les gens se sont unis à lui, pour exécuter des chants de la Bonne Chanson Canadienne, les plus belles de toutes d'ailleurs.

Le curé de la paroisse, le Père Garry La Boucane, o.m.i., nous a honorés de sa présence, ainsi que quelques retraitants Oblats, puisque leur retraite annuelle s'est terminée le 17 dernier. C'était vraiment un jour où l'amitié régnait en maître.

Un petit fiat à noter aussi, 16 nouvelles adhésions ont été enregistrées au Cercle Frncophone. Ce dernier connaîtra-t-il un regain de vie?

ERRATUM

Dans l'édition du 10 mars, à la page 18, l'article sur Nadine Mackenzie aurait dû être signé de Ghada Chatila et non de Lyne Rivest. De même que l'article sur la cérémonie d'ouverture de l'école Héritage était de Noëlla Fillion et non de Lyne Rivest. Nous nous excusons auprès des personnes concernées.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Y.S.

Professionnels

Cartes d'affaires